

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 15 FEVRIER 2021

791

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mahmoud Dicko

**Populiste, démagogue
et pompier pyromane**



**Transition malienne : La nécessité d'unir
les Maliens**

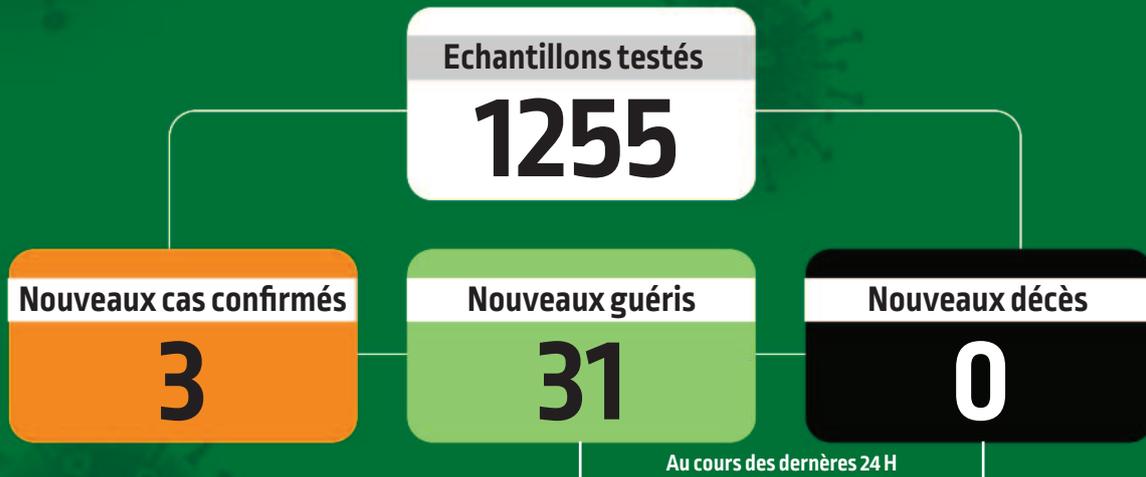


**La Constitution malienne de 1992 : De la rigidité
à l'impossible révision**

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au dimanche 14 février 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand
la distance de sécurité
ne peut être respecter



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans le coude



Respecter la distance
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer
les mains



Eviter de se toucher le visage :
la bouche, les yeux ou le nez

Une	Mahmoud Dicko : Populiste, démagogue et pompier pyromane	P.5
Brèves	G5 SAHEL : Bah N'Daw en visite au Burkina Faso avant le sommet	P.11
	Mali : L'Algérie intègre le C.A de l'Ecole de maintien de la paix	P.11
	Gao : Le gouverneur annonce des mesures contre l'insécurité	P.12
	Communiqué n°04/cd/CMA/2021 de la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)	P.12
Actualité	1ere Edition festival international de l'or : Des initiatives en cours pour que l'or puisse briller davantage !	P.14
	Pose de la première pierre de l'hôpital régional de Koulikoro : Ce projet coûtera la bagatelle de 12 190 161 548FCFA	P.15
	Discours du Président de l'URTEL, Président de la Maison de la Presse dans le cadre de la journée mondiale de la radio 13 février 2021	P.16
	Journée internationale de la radio : Au service du développement économique local de Diéma (ouest)	P.17
	Mali : La mise en œuvre de l'accord d'Alger peut-elle affaiblir les groupes terroristes ?	P.19
Politique	Transition malienne : La nécessité d'unir les Maliens	P.22
	La Constitution malienne de 1992 : De la rigidité à l'impossible révision	P.24
	L'imam Dicko sur France 24 : Que cache cette nouvelle sortie ?	P.26
	Mali : Le dialogue politique reprend autour des réformes électorales	P.27
Culture & société	Art en lumière : Lancement de la 2è édition de l'art en lumière	P.28
International	Sénégal : Une accusation de viol contre l'opposant Ousmane Sonko secoue le pays	P.29
	Avenir de Barkhane : La classe politique française divisée	P.30
	Cas suspects d'Ebola en Guinée : L'ANSS précise !	P.31
Sport	Après le chan Cameroun 2021 : Un sentiment de fierté général dans le nid des Aigles	P.32
	FC Metz : Adama Traoré file en Moldavie	P.32



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

**portant prévention et répression de l'enrichissement
illicite s'étend à tous les agents publics sans exception**

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mahmoud Dicko : Populiste, démagogue et pompier pyromane

Le populiste, c'est celui qui oppose le peuple aux élites politiques, économiques ou médiatiques. Il s'adresse à ceux qu'il estime exclus du pouvoir et non écoutés par des dirigeants supposés coupés des réalités. Le lien du populisme avec la démagogie est la préconisation de solutions simplistes à des problématiques complexes et difficiles.

Le pompiste-pyromane, quant à lui met le feu en cachette et vient se donner en spectacle en voulant l'éteindre.

Ces deux comportements caractérisent les faits, gestes et déclarations de Mahmoud Dicko depuis les événements du 18 août 2020. La publication de son manifeste, suivie d'une interview sur la chaîne internationale française France 24 illustrent parfaitement ces

postures de l'imam.

En douze minutes chrono d'interview, Mahmoud Dicko prononce à 17 reprises le mot « peuple » qu'il met dans toutes les sauces. Ainsi dit-il « **seuls unis on peut vraiment relever les défis qui sont devant le peuple malien.** », « **le coup d'Etat devrait être un moment, une occasion pour celer une certaine réconciliation entre l'armée et le peuple malien.** » ; « **qu'il y a encore de méfiances de part et d'autre entre cette armée qui est une armée républicaine, une armée du peuple et cette armée et une grande partie de la classe politique malienne.** » ; « **la moralisation de notre armée, et la réconciliation entre l'armée et le peuple, la restauration de la confiance entre l'armée et son peuple.** »

; « **Il est temps que le peuple malien prenne son destin en main** » ; « **il faut quand même à un moment donné que le peuple doit se mettre ensemble pour dire mais qu'est-ce qu'on veut** » ; « **Mais moi, je ne suis qu'un individu. Ce n'est pas moi, mais le peuple qui décidera de qui doit faire quoi** » ; « **Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est le sort de mon peuple, de mon pays,** » ; « **Moi, j'ai beaucoup de respect pour ce peuple malien. C'est un grand peuple, c'est une grande nation.** » ; « **Mais les actes que je préconise, je ne peux pas les concrétiser seul. C'est avec le peuple malien, c'est ensemble que nous allons le faire. Si j'ai des idées, je les partage avec le peuple malien. Et c'est au peuple malien d'apprécier ce qu'on doit faire de ces idées. In Cha Allah.** » ...

Le peuple ? Qui contesterait qu'il soit le souverain ? Mais depuis quand a-t-il donné le moindre mandat à Mahmoud Dicko pour parler ou agir à son nom ? D'ailleurs à regarder de près, l'imam Dicko procède à un rétropédalage en règle lorsqu'il déclare « **Mais moi, je ne suis qu'un individu. Ce n'est pas moi, mais le peuple qui décidera de qui doit faire quoi** » : N'est-ce pas lui qui s'était auto-



investi d'une mission quasi-messianique en écrivant « **Je veux porter ici la voix d'un nouvel élan d'émancipation, d'une urgence à agir, à penser haut et vrai, devant l'histoire pour de nouveaux horizons, avec l'espoir que le génie malien entendra l'écho de cette voix et élèvera à mes côtés, en pèlerin, notre destinée.** » Avait-il consulté le peuple avant de se donner ce

rôle ? Il avait surenchérit en se portant volontaire et en s'engageant à « **à (se) rendre partout où je peux être utile, là où nos citoyens se sentent abandonnés ; favoriser le dialogue entre tous pour nous réconcilier ; à bâtir des passerelles d'échange entre les acteurs civils et armés ; aller à la rencontre de nos frères et sœurs pour porter la paix dans toutes**

les régions en fédérant toutes les énergies confessionnelles ; soutenir toute initiative en faveur du développement en faveur de notre jeunesse ; la construction d'un nouveau pacte républicain entre tous les acteurs maliens. ».

La question qui se pose est donc de savoir pourquoi Mahmoud Dicko, qui s'était engagé avec autant de zèle recule si fort ? La raison est toute simple : jamais, dans l'histoire récente du Mali une initiative politique n'a été aussi unanimement critiquée et rejetée. Aucun acteur politique, social ou économique, à ce jour n'a pris la parole pour saluer le mémorandum de Mahmoud Dicko. L'accueil de la presse a été pour le moins froid et les activistes des réseaux sociaux se sont donnés à cœur-joie pour pourfendre l'initiative et son auteur. Le plus étonnant ont été les critiques proférées par des leaders religieux très influents dont Khalifa Dramé représentant attiré du Cherif de Niéro à Bamako et Jaffar Haidara. Ces deux leaders religieux ont dit toute leur méfiance envers Mahmoud Dicko qui, selon eux, a suffisamment jeté l'opprobre sur leur religion.

ahmoud Dicko c'est aussi le pompier pyromane, unique responsable de la « **méfiance de part et d'autre entre cette armée qui est une armée républicaine, une armée**





du peuple et cette armée et une grande partie de la classe politique malienne. » L'imam Dicko, c'est désormais un secret de polichinelle est à la base des incompréhensions, des conflits et aujourd'hui de la rupture entre les militaires et le M5-RFP. A travers ses visites nocturnes tardives, ses mises en garde, ses diffamations sur les responsables du M5-RFP, il a réussi à élever un mur de méfiance voire de défiance entre les deux principaux acteurs du changement au Mali. Et c'est lui, qui n'a aujourd'hui la confiance de personne, qui veut restaurer cette confiance ? C'est vraiment la charité qui se moque de l'hôpital. Enfin Mahmoud Dicko, c'est la duplicité personnifiée. Il dit, s'agissant d'une éventuelle discussion avec certains djihadistes que « **il faut quand même à un moment donné que le peuple doit se mettre ensemble pour dire mais qu'est-ce qu'on veut.** » Dont acte ! Mais pourquoi jette-t-il à la poubelle les conclusions du Dialogue National Inclusif (DNI) et des journées de Concertations

sur la transition au cours desquelles « **son peuple** » s'est clairement prononcé par l'affirmative sur cette question. Sacré Mahmoud ! D'ailleurs le roi de l'esquive, par une pirouette se donne une porte de sortie pour ne pas répondre franchement à cette question « **Pourquoi vous parlez seulement de Iyad et Amadou Kouffa ? les acteurs sont nombreux. Les problèmes entre les différentes communautés sont là, qui nous assaillent. Moi, ça me préoccupe plus que tout autre chose. Des gens qui ont vécu ensemble pendant des millénaires, des siècles, aujourd'hui qui s'entre-déchirent, c'est vraiment l'avenir de la nation qui est en péril. Quand les communautés composant cette nation s'entre-tuent. Il faut trouver une solution. Il faut parler avec eux au moins, ces acteurs qui sont sur le terrain. Je pense réellement que n'est pas au-dessus de nos moyens.** » Et qui pour leur parler ? Bien sûr Mahmoud Dicko qui découvre enfin « ces

milliers de personnes qui vivent la misère noire, qui sont dans des situations difficiles, de précarité, qu'on ne peut pas expliquer aujourd'hui. Ils n'ont pas l'eau potable, ils n'ont pas la santé, ils n'ont pas l'éducation. Il y a des milliers de villages aujourd'hui qui n'ont pas d'écoles, qui n'ont pas de centre de santé, qui n'ont pas d'eau potable. » qui sont désormais son seul agenda qu'il n'a donc pas besoin de cacher. Surtout que des élections générales sont prévues dans quelques mois. Le pompier, avant cette échéance éteindra tous les incendies qu'il a lui-même allumés et le populiste continuera son jeu favori : la démagogie. Pour sauver l'Etat, la République et la Nation clamera-t-il. Car l'Etat qui nous gouverne aujourd'hui, selon lui, n'a plus de sens. Lucide mais tardive découverte, Imam.

■ Moctar Sow

malikile.com
LE PREMIER JOURNAL D'INFORMATION COMMUNIQUELLE ET CULTURELLE DU MALI

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

L'ESSOR

La reine du «Didadi» revient avec un nouvel album «Kanawa» (Ne partez pas !). Dans ce 14^e album de sa brillante carrière, elle lance, notamment, un cri de cœur à la jeunesse face au drame de l'immigration clandestine.



RFI

L'ex-président américain Donald Trump a été acquitté samedi par le Sénat américain qui le jugeait pour « incitation à l'insurrection » à la suite des violences au Capitole le 6 janvier.



Ammy Baba Cisse

D'animateur passionné, il est devenu technicien expérimenté. Loin d'avoir un BT dans ce secteur, il a regardé de près les professionnels et les experts.



Lecherif Haidara se ballade avec son micro et son casque, toujours en alerte, jamais surpris par sa programmation. Un homme de Radio ? Incontestablement. Bonne fête mon frère et merci pour les conseils.



"Le temps des insultes contre l'imam est révolu. Vous pouvez le critiquer autant que vous voulez, mais plus d'insultes." Ahmad N'Dounga

Ahmad N'Dounga est nommé chargé de mission à la primature. Félicitations à l'un de ceux qui ont assuré au M5 RFP.

Ici, c'était la dernière émission de "Cartes sur Tables" sur Renouveau FM en 2018. Les autorités de l'époque, incapables de démentir nos révélations, avaient décidé de suspendre l'émission. Plus de trois ans après, l'affaire est dans les oubliettes. Les aventuriers de la Transition ont juste estimé que Ras Bath doit être isolé, loin du micro, parce qu'ils ne peuvent pas prouver ce qu'ils lui reprochent. Une dame très furieuse contre moi m'a interpellé pendant que mes comptes étaient tous bloqués.

Elle m'a dit ceci : "Je vous suis beaucoup, mais je n'aime pas que vous publiez que le dossier contre Rasta est vide. Il faut laisser la justice faire son travail." Bien sûr que je l'ai répondu avec la mesure de sa conviction et de son hostilité à Ras Bath. Je lui ai surtout dit de ne jamais cautionner l'injustice. Une pensée singulière à toi Ras Bath, acteur incontournable qui inspire plus d'un dans sa façon de faire.



Au moins, deux démissions déjà actées au sein de l'ACRT de Issa Kaou N'Djim.

Les acteurs majeurs de MANDÉ MASSA KA BARAMUSSO sont des baobabs de la Radio. Bonne fête à sa majesté Mamadou Diadie Sacko

Saxe et à Boubacar Konaté. Cette image est ma propriété personnelle, alors attention.



Fahad Ag Almahmoud

Que pensez-vous du rôle de l'Algérie dans la crise malienne ?



Moussa AG Acharatoumane

« Les gens sont venus pour prendre des selfies et repartir sans que nous, Kidalais, voyions un seul changement », fulmine Aminatou Wallet Bibi, présidente d'une association de femmes et membre du CSA. Avant de faire connaître ses intentions dès que les représentants de l'Etat malien et les diplomates seront partis : « Le fanion est ici depuis hier soir, mais nous allons vite le faire descendre. »

Source : journal le Monde



Chodi Ag

A ceux qui disent que l'Etat malien n'impliquait pas les populations de Kidal dans la gestion de leurs affaires voyons cette photo du 22 septembre 2009.



De Gauche à droite nous avons:

En bleu, Bilal ag Ousmane, président du Conseil de cercle de Kidal. Alkassim ag Saghid , Vice Président de l'Assemblée Régionale de Kidal

Arbakane ag Mahamaalamine ,Maire de la Commune urbaine de Kidal,

Alhamdou ag Ilyène, Gouverneur de la Région de Kidal, Alhaji Ag Gamou chef de la zone militaire, actuel IGAS.

A l'extrême droite Ahmed Mohamed ag Guidi , Conseiller aux affaires économiques du Gouverneur de Kidal.

Aux quelles , il faut ajouter les députés Alghabas ag Intalla ,actuel S.G Du HCUA, Mohamed ag Intalla,

Les hauts Conseillers (Senateurs) Gamin ag Idjachtène, Attayoub ag Intalla, Rissa ag Ratbou, Nina walet Intalou, et Iyad ag Ghali S.G du JNIM, Ahmoudène ag Ikmass, 1er 1djoint au Maire de Kidal, actuel député de Kidal.

Tous les maires et présidents des conseils des Cercles de la région sont tous de Kidal et poursuivent au niveau de L' ANCIT et auprès des PTF le retrait systématique de tous ce qu'ils peuvent comme fonds et appui, comme si les Collectivités locales de la région fonctionnaient normalement au profit des populations.

Bref, nous avons les mêmes personnes qui sont encore là, qui pour

la majorité se proposent encore; soit par les Mouvements armés, soit par leurs candidatures aux différentes élections pour améliorer la vie des populations.

Expliquer moi donc, qu'est ce que l' amélioration de la Gouvernance locale? Ces personnes peuvent elles se dédouaner de toutes la faillite de la qualité de la vie publique dans cette région? Je pense que non? Dites moi vos avis.

#CH.



L'Enfant Peulh

1h · G

1008 logements, Bamako. Encore un super citoyen qui cause du tort à tout le monde parce qu'il a un événement. Bâches et chaises au beau milieu du goudron.



Malick Konate

#Ebola est de retour en Guinee



Ebola : la Guinée est à nouveau en «situation d'épidémie» avec 7 cas confirmés, dont 3 décès

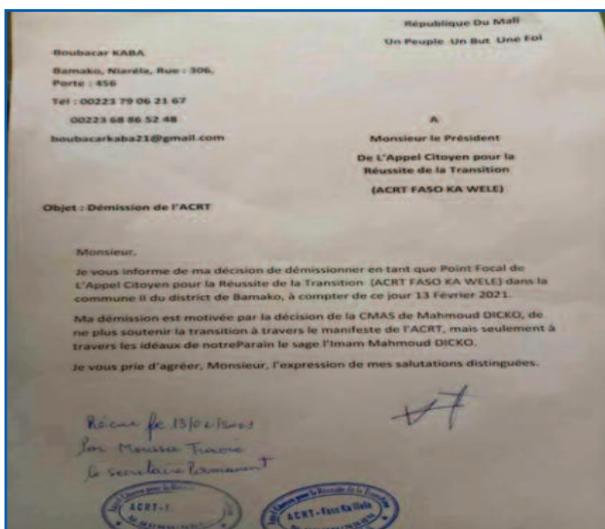
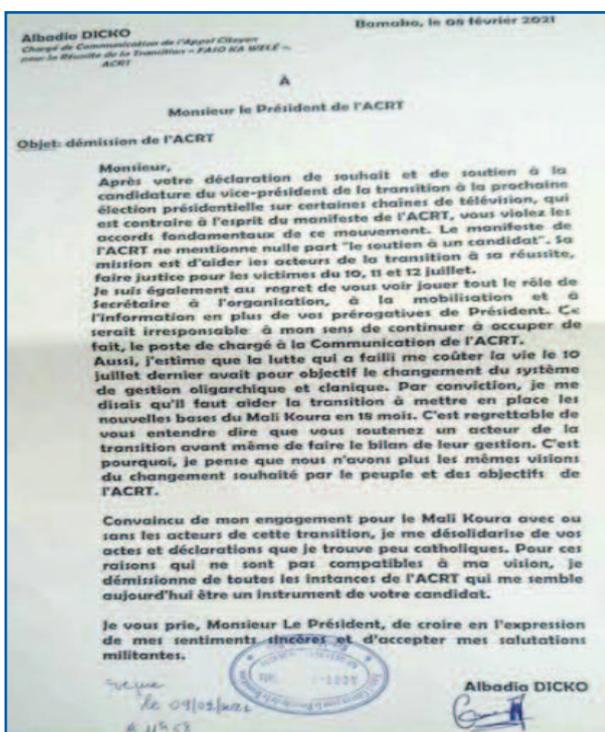
L'annonce de l'agence sanitaire guinéenne intervient cinq ans après la fin de la précédente épidémie.

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 20 minutes

Nekoni te yafa. #TransitionTâtonnement



Qu'est-ce qui ne va pas au sein de l'ACRT de Monsieur singleton ?



Après un désarroi sur la conduite de la transition depuis cinq mois, le conseil national de la société civile brise le silence à travers une conférence de presse à son siège pour interpellier les autorités de la transition à un retour aux droits fondamentaux de la constitution.

Ah Malien !

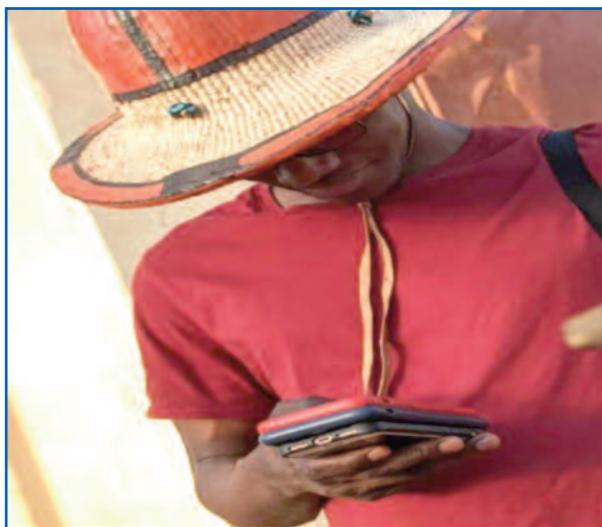
Lorsque tu tires (dénonces la mauvaise gestion) sur un service public ou privé qui n'est pas dirigé par leur proche... ils sont contents, ils partagent partout, ils te donnent un certificat « de bon citoyen », de patriotisme et de journaliste professionnel. Mais une fois que ton tir égratigne un service de l'Etat où ils ont un proche dron... pafff bala-wou wilila. "Ce Malick est journaliste ou quoi" ? "Qu'est-ce qu'il veut à la fin" ? On te traite de tout et de rien parce qu'il s'agit d'un de leurs proches. Hum

Mais le hic, il arrive que les mêmes se rendent dans un service comme un commissariat ou autre et s'ils rencontrent des difficultés là-bas dron... ils reviennent « Tchai Malick, ce pays ne change pas deh, c'est de la merdre... il faut que l'on dénonce noté on avancera pas. »

Mon frère, ma soeur Ntè abana. Il faut dénoncer toi-même . Plus sérieusement, sachez que nous dénonçons justement pour que ça change au bénéfice de tous. Noté on peut faire comme vous hein : soutenir nos proches qui sont dans les administrations en espérant avoir une vie meilleure en construisant une villa, s'acheter un groupe électrogène et faire un forage. Mais tant que la majorité de la population n'a pas ce minimum vital, ta conscience ne sera pas tranquille. C'est à ce prix que nous allons faire bouger les choses.

On est contre personne ! Je ne suis contre personne. On parlait tous d'IBK hier, mais aujourd'hui il est dans les oubliettes, car il n'est plus aux affaires et parce que rien n'était dirigé contre sa personne. Nous ne sommes pas là pour faire des propositions... Des gens ont prêté serment pour cela et ont juré librement d'assurer la sécurité des Maliens en leur permettant d'accéder aux services de base, la première responsabilité leur revient donc. On les paie pour ça et ils sont dans tout le confort nécessaire. S'ils ne peuvent pas qu'ils dégagent epicetout. !!! #TransitionTâtonnement

CP : Mohamed Aguisa Timbuktu



G5 SAHEL : Bah N'Daw en visite au Burkina Faso avant le sommet



Le président de la transition malienne Bah N'Daw était en visite au Burkina Faso ce samedi 13 février. Au cœur des échanges avec son homologue Roch Marc Christian Kaboré, la situation sécuritaire et la coopération au sein du G5 Sahel, dont le prochain sommet a lieu lundi et mardi au Tchad. Un sommet où seront pris de nouveaux engagements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, selon le chef de la diplomatie burkinabè, Alpha Barry.

Avec notre correspondant à Ouagadougou, Yaya Boudani Sur la situation sécuritaire au Sahel, les deux hommes sont parvenus à une même conclusion : malgré les différents efforts sur le terrain, la menace terroriste reste préoccupante, selon une source diplomatique. Le sommet de N'djamena sera encore l'occasion pour les chefs d'État du Sahel de renouveler leur appel à la mise à disposition de moyens conséquents pour une montée en puissance de la force du G5 Sahel afin que les pays puissent prendre en main leur propre sécurité. « Cela va être un sommet important pour prendre un nouvel engagement beaucoup plus important que Pau », assure Alpha Barry, ministre burkinabè des Affaires étrangères et la coopération.

L'avenir de la Minusma sera abordé par les chefs d'État à N'djamena. « Les populations maliennes ne comprennent toujours pas les raisons du non-engagement de cette force aux côtés des armées des pays du Sahel, alors qu'elle reçoit un important financement », selon une source diplomatique burkinabè.

EXPÉRIENCE BURKINABÈ EN MATIÈRE DE TRANSITION

Le président de la transition au Mali est venu également pour le renforcement de la coopération mixte entre les deux pays et pour s'inspirer de l'expérience burkinabè en matière de gestion d'une transition politique.

« Nous nous inspirons évidemment par l'expérience vécue par le Burkina Faso en matière de gestion de la transition et nous espérons que quelques éléments de cette gestion nous permettront de passer en douceur cette période de transition », explique Zeyni Moulaye, ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Les ministres des Affaires étrangères du Mali et du Burkina Faso annoncent une prochaine rencontre de la commission mixte de la coopération qui ne s'était plus réunie depuis 2012.

Source : RFI

Mali : L'Algérie intègre le C.A de l'École de maintien de la paix



La République démocratique et populaire d'Algérie siègera désormais de plein droit au Conseil d'administration de l'École de maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMP-ABB). Elle devient ainsi le 12^e membre et le 2^e (membre associé) du Conseil après le Maroc. Cette adhésion a été officiellement actée par la signature d'une convention de partenariat entre l'Algérie et l'EMP-ABB mercredi dernier dans l'enceinte de l'établissement régional.

La cérémonie de signature était présidée par le représentant du ministre de la Défense et des Anciens Combattants (président du Conseil d'administration), général Souleymane Doucouré, en présence du ministre algérien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Sabri Boukadoum, et son homologue malien, Zeïni Moulaye. Après le discours de bienvenue du directeur général de l'École, le ministre algérien en charge de la Coopération internationale a expliqué que son pays tient à œuvrer avec beaucoup de force à la réconciliation et à la préservation du Mali comme un pays uni, stable et prospère dans l'avenir. Cela, non seulement à travers la coopération bilatérale, mais également dans le cadre du Comité de suivi de l'Accord de Bamako, issu du processus d'Alger.

« Vous pouvez compter sur l'appui de l'Algérie dans toute sa dimension. Nous serons présents dans ce rôle de promotion de la paix, au nom du devoir de solidarité et de fraternité que nous avons avec le Mali, et avec tous ceux qui en ont besoin, en Afrique surtout », a déclaré Sabri Boukadoum. Le Conseil d'administration de l'école de maintien de la paix compte désormais douze membres : le Canada, Cedeao, le Danemark, la France, le Japon, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse et bien entendu le Mali.

A. TRAORE
Source : L'ESSOR

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Gao : Le gouverneur annonce des mesures contre l'insécurité

Ces dernières semaines, une série de meurtres, enlèvements, cambriolages et de braquages suscite l'inquiétude des populations de Gao. Face au regain de l'insécurité, le gouverneur de la région a décidé de prendre le taureau par les cornes. Une batterie de mesures est annoncée pour renforcer la sécurité.

Ainsi, le général de brigade Moussa Traoré a décidé, ce vendredi, l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin pour 15 jours à partir du lundi 15 février sur toute l'étendue de la région. En plus du couvre-feu, les autorités régionales annoncent l'interdiction formelle de la circulation des « véhicules non immatriculés, entre les villes, villages, hameaux et campements sur toute l'étendue de la Région de Gao ». Toutefois, une dérogation est faite aux véhicules et autres engins de l'Armée, des forces partenaires, de la Minusma, les ambulances et autres véhicules d'urgence civiles. Cette interdiction « s'applique jusqu'à la levée définitive de l'état d'urgence » dans la région, note la décision du gouverneur.

Par ailleurs, une autre décision du gouverneur interdit formellement les coups de feu « de tout type d'armes à feu de tout calibre pendant les cérémonies de réjouissance, de baptême ou de mariage ».



Ces derniers jours et semaines, la ville vit une montée de l'insécurité. Mardi dernier, l'assassinat, à son domicile, d'un leader influent par des individus armés non identifiés a suscité de vives réactions dans la ville. Ce dernier assassinat en date s'ajoute à une longue liste d'autres qui ont endeuillé la ville. Des organisations de la société civile ont organisé, le 27 janvier dernier, une manifestation pour dénoncer « l'insécurité grandissante ».

M. TOURÉ
Source : L'ESSOR

Communiqué n°04/cd/CMA/2021 de la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)

La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) se réjouit de la tenue du CSA de haut niveau délocalisé à Kidal dans des conditions matérielles, morales et sécuritaires à hauteur des souhaits.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad se félicite d'avoir relevé le défi d'une organisation réussie grâce aux efforts conjugués de toutes les couches socio professionnelles de la ville de Kidal qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs moyens pour réussir le challenge. La CMA adresse ses vifs remerciements à tous ceux qui ont fait le déplacement dans ce contexte difficile pour prendre part à ce rendez-vous. La CMA salue le courage et le professionnalisme de ses forces armées de sécurité qui ont investi toutes leurs énergies dans la mission assignée.

La CMA saisit la même occasion pour remercier et féliciter tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cet événement crucial, notamment le chef de file de la médiation internationale en la personne du Ministre des Affaires Etrangères de l'Algérie, le Ministre des Affaires Etrangères de la France, Jean Yves le DRIAN pour sa participation par visioconférence, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine qui avaient rehaussé

le niveau des échanges.

La CMA remercie également le gouvernement de la transition du Mali et l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'accord qui, malgré leurs agendas respectifs, avaient répondu au devoir du moment. La CMA est très sensible aux efforts inlassables consentis pour un retour de la paix et de la stabilité.

Elle les exhorte à plus d'engagements pour une application diligente et intégrale de l'Accord issu du processus d'Alger, une poursuite des discussions sur les conclusions de la feuille de route actualisée, notamment, les travaux des experts sur les questions de défense et de sécurité en vue d'aboutir le plus rapidement à un compromis entre parties.

Fait à Kidal, le 12 Février 2021

Le Porte-Parole
Mohamed Elmaouloud Ramadane



BAMAKO 18 - 19 FEVRIER 2021

— A AZALAÏ HOTEL SALAM —

Spécial édition



L'AUTRE

FORUM DE BAMAKO

Thème :

Etat, Citoyenneté, Laïcité, Religions : Etat des lieux et perspectives au Mali

INTERVENANTS

Emmanuel SAGARA Ancien S/G à la Présidence	"La place et l'importance du Dialogue inter religieux et de la laïcité dans un Mali moderne".
Gilles HOLDER Anthropologue	" La laïcité à la malienne : entre liberté de croyance et croyance en liberté".
Col Abdoulaye MAIGA Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	"Le dynamisme de la relation Etat-citoyenneté, gage de l'équilibre social".
Me Mountaga TALL Ancien Ministre	"Le code des Personnes et de la Famille au regard de la laïcité et des droits des Femmes dans le contexte malien".
Didier MAUS Constitutionnaliste	"Etat et laïcité : le cas français".
Hamidou MAGASSA Ecrivain	"La laïcité face aux enjeux de protection des valeurs socioculturelles dans les familles, la cité, les médias et l'espace public : état des lieux et pistes de solution".
Bintou SANANKOU Ecrivain	"La laïcité face aux enjeux de protection des valeurs socioculturelles dans les familles, la cité, les médias et l'espace public : état des lieux et pistes de solution".
Boubacar BA Juriste et analyste institutionnel	"Faut-il négocier avec les acteurs étatiques non armés au Mali. Approche pour une offre de dialogue, de médiation et d'une stratégie d'intervention".

Hamdallaye ACI 2000 - Rue 384 - BP E1752 - Bamako / Mali - Tél. +222 20 29 28 64

Email : info@forumbamako.com / Site web : www.forumbamako.com

1^{ère} Edition festival international de l'or : Des initiatives en cours pour que l'or puisse briller davantage !

Faire briller l'or pour les Maliens tel est l'objectif la 1^{ère} édition du Salon international de l'or, Afrik'or organisé par la raffinerie Kankou Moussa. La cérémonie d'ouverture a eu lieu, vendredi 12 février 2020, sous le parrainage du ministre des mines, de l'énergie et de l'eau Seydou Lamine Traoré.



Le Mali est un pays de production de l'or par excellence. L'organisation d'une telle activité permettra sans nul doute d'insuffler une nouvelle dynamique dans le secteur porteur de richesse. Boubou Traoré, coordinateur général du projet d'Afrik'or, a situé cette activité dans son contexte. Il s'agit en cette occasion d'informer l'opinion nationale et internationale que le Mali a désormais sa propre raffinerie fonctionnelle. Pour lui, c'est à travers des activités de ce genre que l'or du Mali brillera pour les Maliens.

Aux dires de la présidente de la fédération des femmes minières du Mali, madame Diarra Djénéba Samaké, l'objectif de ce salon Afrik'or est de créer une synergie entre tous les acteurs intervenant dans l'orpaillage et les plateformes d'artisans bijoutiers en vue du renforcement de leurs capacités techniques, matérielles et financières. Ceci contribuera à l'amélioration des conditions de vie de millions de jeunes et de femmes, ainsi que des populations vulnérables en zones rurales, péri-urbaines sensibles dans la sous-région. « Nous, fédération des femmes minières du Mali, partenaire stratégique de ce salon Afrik'or, avons pour objectif, entre autres,

la contribution à l'amélioration de la prise en compte du genre dans le développement minier dans la zone UEMOA ; le partage d'expérience pour un développement durable dans le secteur des mines ; l'atténuation des impacts des industries extractives sur les femmes ; le leadership dans les industries extractives. Nous espérons que la pérennisation d'Afrik'or fera briller l'or pour les orpailleuses afin qu'elles aient accès au produit fini », a-t-elle souhaité.

Dans son intervention, Dario Littera, PDG de la raffinerie n'a pas manqué de rappeler que depuis fin 2015, ils ont commencé à travailler au Mali. Malgré les difficultés, ils ont pu résister avant d'arriver à l'organisation de ce salon international. A l'en croire, ils sont en train d'abattre un travail de fourmi pour le rayonnement du secteur minier dans notre pays. « La raffinerie est une infrastructure au service de toute la chaîne d'exploitation de l'or. A travers cette raffinerie, nous allons maintenir toute la valeur ajoutée. Nous invitons l'Etat malien et les particuliers à utiliser ces infrastructures de dernières générations, toute chose qui permettra

de faire briller l'or du Mali pour les Maliens. Aussi, dans la même dynamique, le marché sera aussi approvisionné », a-t-il dit.

Le ministre des mines, de l'énergie et de l'eau, a indiqué que l'objectif du gouvernement de transition est de faire en sorte que l'or brille davantage pour le Mali. Il est important de comprendre que le secteur minier au Mali n'est qu'à ces débuts, c'est vraiment un trésor de réserve en termes de ressources minérales. L'exploitation minière est principalement marquée par la production aurifère qui contribue à près de 400 milliards dans le budget de l'Etat. Ce qui représente environ 70% de nos exportations et 10 du PIB. Cependant force est de constater qu'aujourd'hui le minier ne donne pas les retombées que nous souhaitons pour le peuple malien. « Nos premiers codes miniers ont été orientés pour attirer les investisseurs. Ce qui a fait qu'à partir de 1999, nous avons adopté un nouveau code minier qui est devenu opérationnel en fin 2020 quand nous sommes arrivés aux affaires avec l'adoption du décret d'application. Justement ce code a visé principalement à corriger les insuffisances qu'il y avait dans les anciens codes. Il fallait le rendre suffisamment attractif pour que les investisseurs viennent. Nous avons remarqué qu'il n'y a pas un contrôle suffisant de l'Etat sur les grandes mines et même sur le secteur de l'orpaillage traditionnel. Cela renvoie à la conclusion moins de retombées, donc aujourd'hui avec le nouveau code, il y a beaucoup de choses qui ont changé. Parmi les innovations de ce nouveau code, on peut citer l'accent mis sur les aspects de contenus locaux et le développement local. Parce que les sites sur lesquels les industries minières sont installées pour que les populations riveraines en tirent profit », a-t-il précisé.

Le clou du lancement du Salon international Afrik'or a été la visite des stands notamment le village de Kankou Moussa aménagé à cet effet. Durant trois jours, l'or sera magnifié dans notre pays. Ce qui sera une aubaine pour les investisseurs de peaufiner plusieurs des partenariats féconds afin que ce secteur soit plus attractif.

■ Ibrahim Sanogo

Pose de la première pierre de l'hôpital régional de Koulikoro : Ce projet coûtera la bagatelle de 12 190 161 548 FCFA

Le ministre de la Santé et du Développement social, Dr Fanta Siby a lancé, jeudi 11 février 2021, les travaux de construction de l'Hôpital régional de 3ème référence de Koulikoro. Entièrement financé par l'Etat, ce projet coûtera la bagatelle de 12 190 161 548 F CFA.

A travers le Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS IV), le Ministère de la Santé et du Développement Social est engagé dans une large réforme du système de santé. En effet, l'hôpital régional qui sera construit dans 24 mois, sera un hôpital de 3ème référence ultra moderne d'une capacité de 266 lits extensibles à 700 lits. Il couvre une superficie totale hors œuvre de 24 760 m² pour une surface utile de 19 845 m². Il y aura aussi des logements d'astreintes pour les différents spécialistes. Ensuite, il sera construit sur une superficie de 15 ha 04 a 32 ca. La construction de cette nouvelle édifice coûtera à l'Etat malien la somme de douze milliards cent quatre-vingt-dix millions cent soixante et un mille cinq cent quarante-huit (12 190 161 548) F CFA.

En plus des services classiques d'un hôpital, ces travaux intègrent des innovations suivantes à savoir une station d'épuration, un Hélicoptère, un Eclairage solaire, un réseau ondulé et d'informatique, un parcours du patient rac-

courci, des Revêtements modernes et adaptés pour les salles blanches, des camera vidéo-surveillances et une climatisation à plancher soufflant pour les salles d'opération. L'objectif visé par le Gouvernement de la transition, à travers Dr Fanta Siby, reste le même. Il s'agit du renforcement des infrastructures sanitaires par le renforcement de l'existant mais aussi par la création de nouvelles infrastructures avec un niveau de plateau technique très relevé pour répondre aux nouveaux besoins de santé croissants des populations maliennes.

« C'est ainsi que l'hôpital de Koulikoro, longtemps resté en projet dans les tiroirs devient une réalité », a révélé le ministre de la santé, Dr Fanta Siby, qui était accompagnée d'une forte délégation.

Avant de procéder à la pose de la première pierre, elle a souligné que « cela marque le début d'une nouvelle ère et restera gravé dans les annales de la cité légendaire du Méguétan ». Pour elle, ces travaux étaient vivement at-

tendus par les populations de la région de Koulikoro et environs.

En comprenant les difficultés auxquelles les populations Koulikoraises sont confrontées car Dr Fanta Siby y a servi au début de sa carrière professionnelle. C'est pourquoi elle s'est battue pour que la réalisation de ce projet soit une réalité.

Au plan sanitaire

La région de Koulikoro a un besoin crucial au point qu'un nouvel hôpital de grande envergure avec un plateau technique haut de gamme ne saurait être un luxe.

Ce besoin se justifie entre autres par la démographie galopante de la région de Koulikoro et de ses environs qui se confondent presque avec Bamako.

Sans oublier la position stratégique de la région, il s'agit aussi de l'exiguïté et le plateau technique insuffisant du centre de santé de référence de Koulikoro et les difficultés d'accès des populations de la ville Koulikoro aux services des hôpitaux de Bamako, qui sont toujours débordés.

Par ailleurs, elle a profité de l'occasion pour remercier le Gouverneur de la région et son comité de suivi de la construction de l'hôpital régional de Koulikoro et plus particulièrement les populations de Koulikoro qui ont compris l'importance de ce grand projet et ont consenti d'énormes efforts pour que ce jour de pose de première pierre soit une réalité.

■ Ibrahim Sanogo



Discours du Président de l'URTEL, Président de la Maison de la Presse dans le cadre de la journée mondiale de la radio 13 février 2021



M. le Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique
M. le Président de la HAC
Mesdames et messieurs les Présidents des Associations et faitières de la Presse
Monsieur le Représentant National de la Fondation Hirondelle
Monsieur le Directeur de la Fondation Tuwindi
Chers Confrères
Honorables invités

Je vous prie de bien vouloir accepter observer une minute de silence en hommage à notre frère Issa Fakaba Sissoko, Red Chef de Studio TAMANI brutalement arraché à notre affection cette année.

Permettez-moi au nom de tout le comité d'organisation et au mien propre, de vous souhaiter une belle célébration de la journée mondiale de la radio.

Pour cette dixième édition le thème est « Nouveau monde, nouvelle radio – évolution, innovation, connexion ».

Un thème d'une actualité brûlante. Nul n'ignore qu'un nouveau monde est né. Ce nouveau monde se caractérise par le triomphe des

nouvelles technologies de l'information et de la communication, par la réaffirmation de la défense de valeurs universelles notamment la liberté de la presse et la liberté d'expression. Ce monde nouveau est frappé par la maladie à Coronavirus. Un virus diviseur et tueur qu'il faut combattre par la bonne information et l'application stricte des mesures barrières. Au Mali, l'année écoulée a été marquée par des menaces graves sur ces valeurs. A la disparition mystérieuse de Birama TOURE depuis 5 ans se sont ajoutées l'enlèvement Hammadoun Nialibouly et de Ras Bath. Si, à la suite d'une mobilisation générale Ras Bath a été mis à la disposition de la justice et attend un éventuel procès, Hammadoun Nialibouly capturé entre Djenné et Mopti demeure introuvable.

Nous demandons aux autorités de la transition de tout mettre en œuvre pour faire la lumière sur ces affaires embarrassantes.

Cette année a également été marquée par la formulation de nombreuses plaintes contre des hommes de radios. Ces plaintes formulées souvent par de puissants syndicats de magistrats ont abouti à l'emprisonnement de Vieux Blen et de Seydou Omar Traoré. Nous profitons de cette journée pour demander une fois

de plus la clémence des magistrats dans cette regrettable affaire.

Nous assistons également à des interpellations de journalistes en violation de la loi sur la Presse. Le cas le plus récent est l'interpellation de Abdou Niang à la BIJ hier.

Mesdames et messieurs,

Depuis plus d'un siècle, la radio informe, éduque, sensibilise et transforme même des communautés urbaines et rurales.

Chers confrères,

Soyons à mesure de nous regarder, soyons à mesure de nous dire la Vérité, Soyons à mesure de reconnaître que nous avons failli.

Mes chers amis, aujourd'hui, l'éducateur a besoin lui-même d'être éduqué, le sensibilisateur a besoin lui-même d'être sensibilisé, le formateur a besoin lui-même d'être formé, le transformateur a besoin lui-même d'être transformé.

Par nos pratiques nous déstabilisons des familles, nous humilions des citoyens. Plus grave nous exposons notre pays et nous le livrons à l'ennemi.

C'est pourquoi une REFONDATION s'impose. Cette refondation passe nécessairement par le rassemblement de l'ensemble des hommes de médias malgré nos différences.

C'est le lieu déjà de remercier le Ministre de la communication et de l'économie numérique et le Ministre des affaires foncières, de l'urbanisme et de l'habitat engagés à rénover la Maison de la Presse. À travers eux nos remerciements vont au Président de la transition, le vice-président et le Premier Ministre Certes nous avons des différences mais nous avons beaucoup de valeurs communes.

Monsieur le Ministre de la Communication et de l'économie Numérique

M. le Président de la HAC

Mesdames et messieurs les Présidents des Associations et faitières de la Presse

Monsieur le Représentant National de la Fondation Hirondelle

Monsieur le Directeur de la Fondation Tuwindi
Chers Confrères

Honorables invités

C'est dans le souci de perpétuer ces valeurs communes que l'idée de l'élaboration et de l'adoption d'une charte d'antenne des radios et des télévisions a germé.

Cette initiative trouve son origine des journées électorales organisées par studio Tamani, la HAC et l'URTEL. Lors de ces journées plus de 200 radios furent synchronisées pour diffuser une information crédible, indépendante et impartiale.

En effet, un projet de charte au cours d'un atelier tenu le 15 septembre 2020 à l'hôtel Salam de Bamako a été validé.

Tous les acteurs du monde des médias, notamment ceux de la radio et de la télévision y ont pris part activement.

En adoptant la Charte d'antenne des radios et des télévisions, les acteurs envisagent de:

- Faire du respect de la charte d'antenne une condition d'obtention de la carte de presse, d'adhésion à l'URTEL et d'obtention de convention avec la HAC

- Traduire la charte dans les langues locales avec une version audio

- Multiplier et distribuer la charte

- Diffuser la charte

- Proposer la charte comme module de formation dans les écoles de formations en journalisme

- Organiser des formations à l'intention des médias sur la charte

- Afficher la charte dans les rédactions des radios et télévisions ainsi que dans les sièges des faïtières.

- Instituer une journée d'évaluation et de suivi avec récompense des meilleurs médias qui se seront distingués dans le respect de la charte.

- Vulgariser la charte lors des événements spéciaux des médias

Aujourd'hui, en cette journée mondiale de la radio, le 13 février 2021, nous sommes honorés de procéder à la signature de la charte d'antenne des radios et télévisions du Mali. Puisse Dieu nous guider et nous inspirer.

Je vous remercie

Le Président l'URTEL

Le Président de la Maison de la Presse

Bandiougou Dante

Journée internationale de la radio : Au service du développement économique local de Diéma (ouest)



De nos jours, la radio, dont c'est la Journée internationale aujourd'hui, constitue l'un des canaux de communication le plus fiable, le plus sollicité, surtout en milieu rural, dans une zone comme Diéma, dans l'Ouest du Mali. Ici, on entend souvent : « C'est la radio qui a dit... ». Tout ce qui est diffusé par la radio devient crédible. Si certains apprécient ce médium, d'autres, par contre, n'y sont pas favorables. Pour eux, « parole de radio n'est pas argent comptant » (Radio la kouma don) Informer et inviter vos parents, vos proches, vos amis, à un événement social, par la radio, certains conservateurs y verront un manque de respect à leur égard. Ceux-ci exigent de vous, de vous déplacer, pour transmettre l'information.

Quoi qu'on en dise, la radio contribue au développement économique local, à travers des messages d'information, de sensibilisation, d'éducation et par la promotion des loisirs. Si bien qu'aujourd'hui, on a tendance à délaiss

les crieurs publics, dont la portée des informations, semble-t-il, n'atteint pas une plus large cible.

En toutes circonstances, on fait recours à la radio : cérémonies de baptême, de mariage, de décès ou autres événements sociaux. Les radios sont à l'œuvre, lors des journées nationales de vaccination. Elles diffusent constamment des spots, organisent des tables-rondes. Il en est de même dans le cadre de la prévention et la lutte contre le Coronavirus ou toute autre calamité affectant les communautés.

Pour certaines rencontres officielles, on passe souvent par les radios pour informer les acteurs. Il en va ainsi des avis de perte, des cas de vol de bétails qui sont relayés par les antennes. Aux dires de plusieurs personnes, les radios participent véritablement au changement de comportements.

Dans le Cercle de Diéma, on dénombre près d'une dizaine de radios dont Jamana implantée depuis 1999, émettant sur un rayon de 100



km, première radio du cercle, la radio Lalama de Farambouné, la radio Kingui de Béma, les radios Kaarta FM et rurale de Lambidou, la radio Benkande Diangounté Camara, la radio de Dioumara, Raboua FM de Diéma qui diffuse, principalement, des émissions religieuses, la radio Sangha de Lakamané.

Ces différentes radios, disposent de programmes constitués, principalement, de messages d'information et de sensibilisation. Les radios du Cercle de Diéma volent de leurs propres ailes. Elles ne reçoivent de la part de l'Etat, ni de partenaires, aucun fonds pour fonctionner correctement. La plupart d'entre elles, ont des difficultés pour assurer le paiement correct des salaires de leurs agents.

Le directeur de la Radio Jamana de Diéma, Souleymane Diarra, également représentant de l'Union des radios et télévisions libres (URTEL), évoque quelques difficultés majeures des radios, notamment l'arrêt de la formation du personnel et l'insuffisance d'équipements pour produire les missions. Sa radio entretient depuis des années un partenariat avec les ONG de la place. Le Conseil de Cercle et plusieurs services techniques la sollicitent.

Joint par téléphone, le maire de la Commune rurale de Lambidou, Mamadou Coulibaly, apprécie le concours de radios. « Dès qu'une station donne l'information sur un vol d'animaux, tout le monde se mobilise », se réjouit le maire qui se dit prêt à accompagner les stations pour un meilleur développement de sa commune.

Dianguina Diawara, notable à Kassé-kara signale que la radio Jamana de Diéma et la radio Kingui de Béma, sont beaucoup écoutées par les populations de la localité. Par contre, il signale les auditeurs reçoivent « faiblement la radio de Troungoumbé, dans le Cercle de Nioro

du Sahel, à cause de la distance ».

Souleymane Konaté est 1er adjoint au maire de la Commune urbaine de Fatao. L' élu a laissé entendre que la mairie compte, avec le soutien de l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT), créer une radio à Fatao.

La radio Lalama de Farambouné est dirigée par Abdoul Salam Boune, qui explique que les maigres recettes générées par la diffusion des avis et communiqués permettent à sa station de ne pas sombrer. « Notre radio vit, au jour le jour. Nous ne disposons pas d'assez de moyens », dit-il, un peu déçu.

Diédi Macoulmack, vendeur de foin, explique qu'un jour, lorsque le seul âne qui transportait sa marchandise s'est échappé, c'est grâce à la radio, qu'il a pu retrouver sa bête. « Sinon, affirme-t-il, mon commerce allait s'effriter ».

« Notre père n'aime pas regarder la télé. Il a toujours son petit transistor collé à l'oreille. Il dort souvent laissant l'appareil ronronner. Il connaît, sur le bout des doigts, les émissions qui passent à la radio Jamana », déclare Bourama Konaté, le bourrelier.

Diatourou Kébé, domicilié à Madiga Sacko. « On capte la radio Jamana de Diéma pour nos besoins d'information et de communication, pour le moment », dit-il. L'homme regrette l'absence de réseaux de téléphonie mobile dans la Commune de Madiga Sacko. Et Kébé de poursuivre : « Actuellement, les travaux d'implantation du réseau d'un opérateur sont en cours. Une fois installé, tous les villages de notre commune seront connectés ».

Il explique que l'an passé, lorsque ses bœufs de labour ont disparu, il a envoyé immédiatement le communiqué à la radio. « Dieu faisant bien les choses, le même jour, ils ont été retrouvés et ramenés sains et saufs », a dit

Kébé.

Modibo Sissoko, 1er adjoint au maire de Gomitra, affirme que sa commune reçoit à peine des informations de la radio de Dioumara dont la portée est faible. « La mairie de Gomitra, déclare-t-il, est à la recherche de financement pour l'implantation d'une radio dans la commune ». Selon lui, l'absence de radios dans certaines localités a contribué à aggraver, ces derniers temps, l'insécurité dans le Cercle de Diéma.

L'année dernière, plusieurs bœufs de Samba Diagouraga, fils du chef de village de Souranguédou Santié, se sont égarés en brousse. Aussitôt après la diffusion de l'avis de perte à la radio Jamana, il a reçu les nouvelles de ses animaux.

Selon Mamadou Mah Sissoko, chef sous-secteur Agriculture de Dioumara, en matière d'information, aucun réseau ne peut remplacer la radio. La radio profite plus aux producteurs agricoles qu'à n'importe qui. « C'est, poursuit le technicien, à travers la radio que les paysans s'informent sur le calendrier agricole, afin de prendre, à temps, des dispositions pour les cultures ». Les cultivateurs savent à quel moment précis il faut semer et parviennent à maîtriser certaines techniques culturales pour une bonne rentabilité de leurs productions.

A Diéma, aujourd'hui, sans la radio Jamana, il serait difficile de suivre des informations sur Radio France internationale (RFI) et Studio Tamani. La fréquence courte ne marche pas avec toutes les catégories de transistors. Contrairement au FM sur laquelle émettent toutes les radios locales.

De l'avis de tous, l'apport des radios est inestimable. Le téléphone ne peut atteindre toutes les localités, parfois faute de réseaux, mais avec la radio, les nouvelles sont plus largement véhiculées.

Selon Bakary Soumaré, consultant de projets en séjour à Diéma, ne serait-ce que pour leurs rôles dans la construction du développement local, l'Etat doit apporter aux radios un soutien utile, en termes de renforcement de capacités et d'équipements. « Le développement du Cercle de Diéma doit beaucoup aux radios dont l'arrêt, aujourd'hui, serait préjudiciable aux efforts des populations », estime-t-il.

OB/MD

Source : (AMAP)

Mali : La mise en œuvre de l'accord d'Alger peut-elle affaiblir les groupes terroristes ?

Pour la première fois, une réunion du Comité de suivi de l'accord d'Alger de 2015 a eu lieu à Kidal, ville du Nord du Mali tenue par des ex-rebelles indépendantistes. Un symbole qui témoigne de la difficulté à mettre en œuvre cet accord de paix, dans un pays où la majorité de la population le rejette par méconnaissance alors que les violences terroristes n'ont guère cessé. Entretien avec Boubacar Salif Traoré, directeur d'Afriglob Conseil, expert en sécurité et développement dans le Sahel.



TV5MONDE : Plus de 5 ans après la signature de l'accord d'Alger, le Comité de suivi de l'accord (CSA) s'est réuni pour la première fois à Kidal, ville symbole du nord toujours aux mains du CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad), c'est plutôt une réussite ou un échec ?

Boubacar Salif Traoré, directeur d'Afriglob Conseil : L'accord de paix a été signé en 2015 à l'issue du processus d'Alger et depuis il y a eu très peu d'avancée. En 2019, lors du dialogue national inclusif, la question de l'accord figurait parmi les points les plus importants. Une majorité de la population déclarait qu'il fallait une relecture de cet accord, parce que le point d'achoppement était le manque d'inclusivité. Beaucoup de Maliens ne se sentaient pas concernés par l'accord, cela a bloqué les choses. Côté officiel, ils ont réussi à mettre en œuvre

le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) qui est à la base de la future armée qui va se déployer dans cette zone, notamment des brigades mixtes entre l'armée malienne et les forces rebelles. On s'attendait à ce que les choses aillent mieux dans la partie nord du Mali. Or on remarque que les groupes terroristes continuent à être actifs dans la zone. Pour répondre concrètement à votre question, cette première réunion du Comité de suivi de l'accord avec bon nombre de participants notamment des ministres du gouvernement malien de transition, les représentants de la plupart des puissances occidentales, et ceux de l'ONU est un bon signe dans la mesure où on a pu permettre que cette première réunion puisse déboucher sur des actions concrètes.

TV5MONDE : Pourquoi une tentative de réunion du Comité de suivi de l'accord à Kidal a échoué en 2019 ? Pourquoi se réunit-il seulement maintenant ?

Boubacar Salif Traoré : Entre-temps, il a fallu discuter avec les différents acteurs. On a remarqué ces derniers temps des signes d'apaisement, même s'il y a quelquefois des tensions qui peuvent apparaître : par exemple la délimitation d'une zone de défense notamment dans certaines parties du nord qui avaient été déclarées par la CMA, d'où la réaction du gouvernement malien. Avec l'entrée au gouvernement, au ministère de la Jeunesse et des Sports d'un cadre de la CMA, les choses ont commencé à s'apaiser. Il a fallu beaucoup de temps pour dialoguer. Le comité de suivi n'a pas arrêté le processus, malgré le coup d'Etat du 18 août 2020 [et la chute du président Ibrahim Boubacar Keita, ndlr], il n'y a pas eu de rupture. Ce dialogue a continué et porte ses fruits aujourd'hui.

TV5MONDE : Quel impact de l'arrivée du pouvoir de transition sur la mise en œuvre de l'accord d'Alger ?



Boubacar Salif Traoré : Quand les membres de la transition ont pris le pouvoir, ils ont tout de suite tenu à montrer qu'ils étaient pour la mise en œuvre de l'accord. Un ministère de la Réconciliation nationale a été créé et il a immédiatement fourni un tableau de mise en œuvre progressive de différentes dispositions de l'accord. Cela a été un premier signal fort pour montrer à l'ensemble de la population malienne que le pouvoir de transition s'inscrivait dans cette logique. Il ne faut pas oublier l'action de la communauté internationale présente au Mali, partante pour cette mise en œuvre de l'accord. Le pouvoir de transition s'inscrit dans ce processus.

Il y a eu un empressement du pouvoir de transition pour dire "nous nous sommes totalement engagés dans la mise en œuvre de l'accord et pour l'instant rien ne changera". Mais les vraies décisions appartiendront au futur président.

TV5MONDE : *Quelle est la position du pouvoir de transition sur deux aspects majeurs de l'accord d'Alger à savoir la régionalisation et l'armée reconstituée ?*

Boubacar Salif Traoré : Pour l'instant il n'y a pas eu de remise en cause de ce qui est écrit dans l'accord. Dans ce processus de régionalisation, il faut reconnaître que la transition est prévue pour durer 18 mois. Nous sommes

à 4 mois depuis la prise de fonction du président de la transition, il reste 14 mois, donc il va falloir faire des choix très clairs. La transition semble plus se concentrer, au niveau du ministère de l'Administration territoriale et celui de la Décentralisation, sur l'organisation des élections. Je pense qu'il appartiendra au pouvoir élu de trancher cette question liée à la décentralisation et la régionalisation.

Concernant l'armée, on a le vice-président Assimi Goïta qui est chargé des questions de défense et de sécurité, tout comme les ministres de la Défense et de la Sécurité. On le voit aller sur le terrain au chevet des troupes. Mais concrètement il n'y a pas eu de position claire : ni de remise en cause de l'accord ni de prise de position allant vers une mise en œuvre rapide. Cela appartiendra au prochain président.

TV5MONDE : *Qui a la charge de veiller à l'application de l'accord côté pouvoir à Bamako ? Le président Bah Ndaw, le premier ministre Moctar Ouane, le vice-président Assimi Goïta ? Ces trois-là partagent-ils la même position à ce sujet ?*

Boubacar Salif Traoré : Officiellement, c'est le président qui est en charge de la mise en œuvre de l'accord assisté par le vice-président et le premier ministre, mais les décisions viennent du président Bah Ndaw.

TV5MONDE : *L'accord d'Alger est signé par le gouvernement malien et deux coalitions de groupes armés du Nord, la Plateforme (alliée de Bamako) et la CMA (Coalition des mouvements de l'Azawad). Le rapport de forces a-t-il évolué depuis entre Plateforme et CMA ?*

Boubacar Salif Traoré : Il n'y a pas eu d'évolution majeure. Ce qu'il faut saluer, c'est que l'accord d'Alger a permis l'arrêt des hostilités entre la Plateforme, la CMA et les FAMa [Les Forces armées maliennes]. Mais au-delà de ça, chacun a gardé sa position. On a vu un petit détachement de l'armée malienne qui avait été déployé à Kidal, mais c'était symbolique pour dire que l'armée était en cours de déploiement. Il y a des petits signes de ce type qui se déroulent pour montrer que les choses ne sont pas totalement figées. Mais pour bon nombre de Maliens, on est resté au stade initial. (Re)lire Mali : "L'arrivée de l'armée à Kidal est acceptée et négociée depuis des mois"

TV5MONDE : *Comment la population malienne perçoit-elle l'accord d'Alger ? Est-ce que c'est un avis différent en fonction des régions du pays ?*

Boubacar Salif Traoré : Le problème de cet accord c'est le manque d'inclusivité. La popu-

lation ne se sent pas concernée par cet accord. La majorité des personnes qui ont été interrogées disent clairement qu'elles sont contre son application car il ferait, selon elles, la part belle à la zone de Kidal. A cet égard, on peut pointer du doigt le gouvernement précédent : cet accord a été signé aux niveaux présidentiel et ministériel, mais personne ne l'a porté jusqu'au niveau de la population pour qu'elle se sente concernée. Une majorité de la population malienne ne comprend pas l'accord et refuse totalement son application.

TV5MONDE : Lors de la contestation du président IBK, il y avait des slogans critiques contre l'accord d'Alger. Le pouvoir de transition arrivé après n'est-il pas lié à ces critiques et revendications sur l'accord d'Alger ?

Boubacar Salif Traoré : Beaucoup s'attendaient à ce que le pouvoir de transition remette en cause l'accord d'Alger. D'ailleurs, il y a eu des pressions de certaines associations qui attendaient que le gouvernement dise "nous allons renégocier l'accord", mais cela n'a pas été possible. Au contraire, il y a eu un empressement du pouvoir de transition pour dire "nous nous sommes totalement engagés dans la mise en œuvre de l'accord et pour l'instant rien ne changera". Mais les vraies décisions appartiendront au futur président selon moi.

TV5MONDE : Quelle influence a la présence militaire internationale sur la mise en œuvre de l'accord ? Je pense bien sûr à Barkhane et à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Boubacar Salif Traoré : C'est très difficile à dire. Ces missions-là sont déployées pour différentes tâches : l'opération Barkhane est là pour une mission particulière, la Minusma aussi, les deux soutiennent les FAMA, dans le but d'une part de contenir les groupes terroristes et d'autre part de protéger la population. Dans une partie du pays, ces missions sont bien comprises. Mais dans l'autre partie du pays, notamment à partir du centre jusqu'au sud, il y a souvent des accusations contre la France et contre la Minusma qui sont quali-

fiées de soutien aux groupes armés et à la déstabilisation du Mali. Il y a une certaine incompréhension du fait que depuis un certain temps les attaques ne se sont pas arrêtées et que certains groupes terroristes sont montés en puissance. Il y a un mélange et une absence totale de compréhension des enjeux : la population locale ne fait pas la différence entre ceux qui ont signé l'accord et ceux qui attaquent, pour elle c'est la même chose. D'où le fait que ces populations considèrent que l'accord n'a servi à rien et que la présence de ces troupes ne fait que renforcer la situation d'instabilité. Donc, cela varie d'une partie à l'autre du pays, dans une partie il y a un sentiment anti-français, mais quand on arrive dans les régions du nord du pays, on se rend compte que sans l'opération Barkhane et sans la Minusma ce serait une tout autre histoire. Ils ne sont donc pas dans cette posture contre la politique française.

Il appartient au gouvernement d'expliquer que l'objectif de l'accord est d'aller vers la réconciliation et la paix sur toute l'étendue du territoire malien. C'est cet exercice qui manque.

TV5MONDE : Comment pourrait-on combler ce fossé dans la perception des réalités sur l'accord d'Alger et sa mise en œuvre entre les populations du nord et celles du sud ?

Boubacar Salif Traoré : Avant même 2015, l'accord préliminaire de Ouagadougou de 2013 avait prévu la signature d'un accord 60 jours après la mise en place du gouvernement du président élu, en l'occurrence celui de M. Ibrahim Boubacar Keita. Or cela n'a pas été le cas.

Il fallait mettre à profit la signature rapide d'un accord pour pouvoir expliquer aux populations ce qu'il prévoit réellement. Tant que cette pédagogie ne sera pas faite, il sera très difficile à la population de comprendre le mécanisme de cet accord. Chacun y va de son interprétation. Quand on aborde les questions de sécurité et de défense, dans la tête de beaucoup de Maliens, cela veut dire que le nord, Kidal plus précisément, va avoir sa milice privée, ses militaires privés, sa police privée, que Kidal va avoir toutes les aides et les autres seront laissés pour compte. Il appartient au gouvernement d'expliquer que l'objectif de l'accord est d'aller vers la réconciliation et la paix sur toute l'étendue du territoire malien. C'est cet exercice qui manque.

TV5MONDE : Comment s'articule la mise en œuvre de l'accord face à la lutte contre les groupes terroristes ? S'agit-il de deux dossiers distincts ou corollaires ?

Boubacar Salif Traoré : Une chose est sûre, si on arrive à favoriser la mise en œuvre de l'accord car c'est de cela dont il est question on estime qu'il y aura un renforcement des forces de défense et de sécurité maliennes et c'est un atout très important parce qu'avec la mise en place des brigades mixtes, d'un certain nombre de projets de développement, cela peut avoir automatiquement une influence sur les groupes terroristes qui pourraient être affaiblis. Aujourd'hui, il y a un manque de lisibilité de la situation.

Source : TV5MONDE





Transition malienne : La nécessité d'unir les Maliens

Il y a six mois que le régime d'Ibrahim Bou-bacar Kéita (IBK) a été contraint à la démission grâce à l'effort conjugué du Peuple malien conduit par le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et une frange des Forces armées et de sécurité réunie au sein du Comité National pour la Salut du Peuple (CNSP). Depuis six mois, les Maliens attendent impatiemment des signes de changement ou de volonté de changement pour conduire le Mali vers un lendemain meilleur. La récente rencontre entre le Premier ministre de la Transition Moctar Ouane et une partie de la classe politique malienne est un signe encourageant. En effet, depuis la prise du pouvoir par les militaires le 18 août 2021, Assimi Goïta et ses camarades ont décidé d'accaparer tout le pouvoir, comme si ceux qui ont eu quelque responsabilité politique dans le passé étaient tous des pestiférés. Même si la rencontre entre le Premier ministre et une soixantaine de partis politiques n'a pas abouti à des résultats concrets, Moctar Ouane a promis d'autres rencontres du genre qui suscitent l'espoir. Car en plus du M5-RFP qui a, dès le début, dénoncé les manigances des militaires, c'est au tour du Conseil national de la Société civile (CNSC) d'exprimer sa réprobation principalement en ce qui concerne les conditions de la mise en place du Conseil National de la Transition (CNT). D'où la nécessité d'un dialogue entre les autorités de la

Transition, les partis politiques et le CNSC pour l'unité nationale si indispensable à la reconstruction nationale.

À leur prise du pouvoir le 18 août dernier, les militaires putschistes avec à leur tête Assimi Goïta ont confisqué tout le pouvoir, laissant à quai les partis politiques du Mali. Certes les partis politiques, à tort ou à raison, traînent derrière eux la très mauvaise réputation d'avoir conduit le Mali dans la crise qu'il traverse depuis 2012. Cependant l'heure n'est plus aux récriminations et autres rancœurs (même si les Maliens ne doivent pas oublier) mais bien comment, avec le concours de toutes les Maliennes et tous Maliens, travailler à relever Maliba par des actions concrètes allant dans le sens de ce qu'il est convenu d'appeler dés-

ormais la « refondation » du pays, selon l'expression si chère au Président des Forces Alternatives pour le Renouveau An Ka Wuli, l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé. Travailler à relever Maliba nécessite l'effort de chacun et de tous. C'est pourquoi la Transition, au lieu de militariser le pays, devrait s'appuyer sur les recommandations du Peuple malien suite au Dialogue National Inclusif (DNI) et les Concertations nationales pour jeter les bases du Nouveau Mali qui devra naître en 2022.

À moins que les autorités de la Transition, particulièrement Assimi Goïta et ses compagnons, n'aient un agent caché pour imposer aux Maliens un Président de leur choix à la fin de la Transition, elles devraient composer avec la classe politique. Car il n'est pas impossible que parmi ceux des politiques qui sont presque mis à l'écart aujourd'hui sorte le futur Président du Mali. En effet, les plus grands partis du Mali sont profondément implantés dans tout le Mali et ont les moyens matériels et humains nécessaires pour briguer, dans 12 petits mois maintenant, la magistrature suprême. C'est pourquoi il est illusoire de vouloir les écarter de la Transition dont le rôle est de préparer le Mali à des élections propres et apaisées et redonner le pouvoir aux civils.

Le Président Bah N'Daw, Assimi Goïta et l'ensemble des membres de l'ancien CNSP n'avaient quasiment aucune expérience politique. Ils se sont jetés à l'eau en s'entourant de conseillers qui n'ont pas toujours su ou pu les guider dans le bon sens. C'est en tout cas ce qu'on est en droit de penser si l'on se rappelle les conditions catastrophiques dans lesquelles le Président de la Transition, le Premier ministre et les Membres du CNT ont été désignés, au mépris de toutes les règles





de convenances pour des gens qui voudraient reconstruire le pays. Et rien, malgré quelques velléités d'ouverture, ne semble faire croire à un changement de cap dans la conduite de la Transition. En effet l'ancienne Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) vient d'être dissoute, à raison, sans que les partis politiques aient été associés à la mise en place d'une nouvelle entité unique pour gérer les élections. Avec plus de 200 partis politiques, dont une dizaine très bien structurée, les politiques ne peuvent nullement être mis à l'écart pour la bonne conduite de la Transition.

C'est pourquoi, comme il l'a promis, le Premier ministre Moctar Ouane devrait, aussitôt qu'il aura présenté sa déclaration de politique générale devant le CNT, rencontrer la classe politique malienne qui a l'expertise nécessaire pour guider les autorités transitoires dans la prise de décisions et de mesures susceptibles d'aider à relever le Mali. La classe politique malienne est riche d'anciens Premiers ministres, Ministres, de Hauts cadres qui ont servi à l'interne comme à l'international, de Professeurs dans tous les domaines dont l'expertise est indispensable pour aider à toiletter les textes fondamentaux afin que la Transition puisse mener à bien la mission qui lui a été assignée par les Maliens et la CEDEAO. Le Premier ministre Moctar Ouane qui est sans doute le plus expérimenté en politique au sein de la Transition connaît l'importance et la valeur de certains politiques maliens, femmes et hommes, intègres et patriotes qui peuvent être d'un secours remarquable à la Transition. Cela est particulièrement vrai dans la mise en œuvre de l'Accord signé à Bamako les 15 mai et 20 juin 2015 que les militaires maliens disent vouloir appliquer intégralement. Depuis

2015, des voix maliennes et même celles des amis du Mali ne cessent d'attirer l'attention des Maliens sur le danger de la scission du pays si l'Accord de Bamako était appliqué sans la lecture de certains de ses articles sécessionnistes. Sauf leur respect, Assimi Goïta et ses camarades militaires ne connaissent sans doute pas les subtilités de l'Accord de Bamako qui a été imposé aux Maliens par la Communauté internationale. Il est indispensable, sans remettre en cause la volonté de faire la paix avec les rebelles sécessionnistes de la Coordination des Mouvements de l'Azawad, que la Transition relise les recommandations du DNI et des Concertations nationales où le Peuple malien a exprimé son attachement indéfectible à l'unicité, la laïcité et la forme républicaine de l'Etat et invité à une relecture de l'Accord signé à Bamako. Toute autre action contraire serait une trahison du Peuple. Aujourd'hui plus que jamais, les Maliens ont besoin d'unité. Car des signes annonciateurs de troubles sociaux se manifestent déjà. En effet, le Comité Stratégique du M5-RFP vient de sonner la remobilisation de ses partisans

pour dénoncer ce qu'il considère comme une trahison des journées des 10, 11 et 12 juillet 2020 et leurs martyrs qui réclament justice. Si le M5-RFP arrive à remobiliser massivement les Maliens et les convaincre à reprendre la rue, la Transition pourrait en être gravement troublée. S'ajoutent à cela la demande de dissolution du CNT par le CNSC et celle des anciens députés de la 6ème législature de restaurer l'Assemblée nationale dissoute par IBK le 18 août 2020. On le voit, les militaires qui avaient un moment bénéficié de la sympathie et même du soutien des Maliens, ont, par leurs errements et erreurs, heurté la sensibilité de beaucoup de leurs compatriotes qui sont à se demander si le régime d'IBK est vraiment mort. Quelle entente a été signée entre le CNSP et IBK le soir du 18 au 19 août 2020 pour que des partis politiques, le M5-RFP et le CNSC en soient arrivés à douter de la volonté des militaires à opérer les changements tant souhaités par les Maliens ? Cette question mérite d'être posée même si sa réponse n'est pas aisée. En tout état de cause Assimi Goïta et ses hommes ne devraient pas brader le grand acquis du Peuple malien du 18 août 2020. La Transition atteindra sûrement ses objectifs si elle réunissait tous les Maliens. La multiplicité des problèmes auxquels le Mali fait face actuellement demande l'unité des Maliens au chevet de notre Patrie malade du Covid-19, de l'insécurité, du terrorisme, de la corruption, de l'incivisme, etc. Il appartient à la Transition de travailler prioritairement à cette Unité pour ne pas tuer l'Espoir suscité par le 18 août 2020.

■ Diala Thiény Konaté



La Constitution malienne de 1992 : De la rigidité à l'impossible révision

Un livre du Constitutionnaliste Bréhima Fomba épinglant l'élite politique malienne



L'échec des différentes tentatives de révision constitutionnelle au Mali est-il dû aux textes ou aux hommes ? Voilà ce à quoi nous renvoie le nouvel ouvrage du Constitutionnaliste Bréhima Fomba, qui met en exergue la constitution de 1992, la seule à avoir consacré un système de rigidité constitutionnelle. Qu'est-ce qui pourrait donc expliquer les échecs de révision constitutionnelle jusqu'ici constatés ? Selon l'auteur, plus qu'un problème de textes, la faute incomberait plutôt à l'inculture démocratique de l'élite politique malienne !
De la Constitution de 1960, où une révision

parlementaire à la majorité des 2/3 des membres de l'Assemblée nationale (article 49) suffisait, à celle de 1974, où il fallait la majorité des 4/5 des membres de l'Assemblée (article 72) pour qu'un projet de révision constitutionnelle soit adopté, l'auteur ressorte les facteurs de rigidité constitutionnelle qu'on retrouve au titre XVI de la Constitution du 25 février 1992, instituant à l'article 118 un mécanisme de rigidité entourant la procédure de révision de la constitution.

Il s'agit, entre autres : - Initiative détenue uniquement par le Président de la République et les députés ; - Vote de l'initiative à la majorité

des 2/3 des députés ; - Approbation référendaire de la révision ; - Encadrement formelle de la procédure de révision qui ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire ; - Encadrement matériel de la révision du fait qu'elle ne peut porter sur la forme républicaine, la laïcité de l'État et le multipartisme.

Des facteurs de rigidité qui bénéficient du regard direct du peuple souverain lui-même, au-delà des représentants de la nation au sein de l'Assemblée nationale, à travers les débats sur la forme et le contenu des révisions ; la participation à la campagne référendaire, et aussi de la garantie protectrice de la Cour constitutionnelle qui y veille, par ses Avis et ses Décisions de contrôle de constitutionnalité et de contentieux référendaire

Analysant les différentes tentatives de révision constitutionnelle qui ont toutes échoué, l'auteur déclare : « Sur la base d'une sorte de procès en vétusté et en déficiences juridiques, les tentatives de révision constitutionnelles se sont cumulées sous la III^{ème} République. Trois Présidents de la République, trois tentatives ratées de révision constitutionnelle : autant de tentatives de révision constitutionnelle que de Présidents de la République sous la III^{ème} République.

Trois tentatives de révision constitutionnelles toutes d'initiative présidentielle : Alpha Oumar Konaré, Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Keïta. Pour chaque tentative, nous avons examiné : - les motivations derrière ; - le contenu en termes de réformes proposées ; - l'intervention de la Cour constitutionnelle dans le processus. Les 3 tentatives de révision ont été examinées dans une perspective comparative ».

Aussi dresse-t-il, à la lumière de cette analyse, quatre constats. Premier constat : les trois tentatives de révision sont passées comme lettre à la poste à l'étape de l'adoption parlementaire (la majorité requise des 2/3 n'a jamais constitué un obstacle). Deuxième constat : les 03 tentatives de réforme constitutionnelle partagent de nombreuses propositions de modifications qui sont récurrentes. D'où, selon lui, un noyau dur d'insuffisances juridiques en tant que préoccupations communes sous forme de propositions de modification partagées par les trois Présidents (une dizaine environ), ou par au moins deux Présidents.

Troisième constat : les trois tentatives semblent avoir pêché, d'après lui, par le calendrier, par la forme et par le contenu, d'abord par les suspicions du second mandat. Il en veut pour preuve le fait que Alpha Oumar Konaré ait saisi l'Assemblée nationale à 2 ans et demi de la fin de son dernier mandat, et Amadou Toumani Touré à moins de deux ans de la fin de son dernier mandat.

Il y a ensuite les contraintes matérielles et formelles qu'il situe à trois niveaux, à savoir : - les inconstitutionnalités matérielles des révisions ; - les inconstitutionnalités formelles des révisions au regard de la question de l'atteinte à l'intégrité du territoire ; - l'ampleur des propositions de modifications donnant parfois l'impression d'une nouvelle Constitution en élaboration

Et enfin, quatrième constat, c'est l'interrogation de la Constitution bouc-émissaire, la

Constitution-alibi qui se pose, selon lui, en mettant en relation les motivations mises en avant et certaines réformes proposées ; en mettant en relation les actes délibérés de violation de la Constitution et les velléités de modification de cette même Constitution par ceux qui sont censés en être des gardiens, alors qu'ils ne la respectent pas, ou qu'il se refusent tout simplement à l'appliquer. Toutes choses qui créent un hiatus entre les actes de violation de la constitution et la volonté de modification de la Constitution de la part de ceux-là mêmes qui en sont les gardiens et qui veulent malgré tout la modifier !

En conclusion, l'auteur, le Constitutionnaliste Bréhima Fomba dira que le titre de son livre, à savoir « La Constitution malienne de 1992 : de la rigidité à l'impossible révision », n'est pas un fait de hasard. Ce titre semble, selon lui, de plus en plus conduire à une interroga-

tion qu'il souhaite soumettre à l'auditoire : De la révision impossible, va-t-on à l'indispensable élaboration de nouvelle Constitution ?

Et trancher tout net : « Que la Constitution soit modifiée ou qu'on aille à une Constitution nouvelle, le vrai enjeu paraît celui-ci : Une véritable transformation de la culture politique des élites par l'enracinement des valeurs de la démocratie dans leurs pratiques politiques. Faute de quoi, qu'elle soit modifiée ou nouvelle, la Constitution restera une coquille vide».

Une conclusion qui conforte ceux qui pensent que les problèmes du Mali résident en l'homme Malien. Autrement dit, le « Mali Kura » tant clamé aujourd'hui ne sera une réalité que lorsque les maliens accepteront de changer !

■ Yama DIALLO

LA CONSTITUTION MALIENNE DE 1992

De la rigidité à l'impossible révision

Depuis l'avènement de la III^e République en 1992, le Mali a connu trois tentatives de révision constitutionnelle d'initiative présidentielle qui ont été suivies de près par l'auteur : celle du président Alpha Oumar Konaré en 2000, celle du président Amadou Toumani Touré en 2011 et celle du président Ibrahim Boubacar Keita en 2017.

Cet ouvrage analyse les différents projets de révision de la Constitution du 25 février 1992 sous l'angle des dispositions ayant fait l'objet de modifications et dans une perspective comparative.



Dr Bréhima FOMBA est docteur en Droit public de l'Université Mohamed-V de Rabat au Maroc. Titulaire du Cycle supérieur (équivalent du doctorat option Administration publique) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Maroc, il a été professeur de Droit public à l'ex École nationale d'administration du Mali. Enseignant-chercheur à l'université des Sciences juridiques et Politiques de Bamako et coordinateur scientifique du think tank Observation des dynamiques sociales, spatiales & expertise endogène (groupe Odyssee), il a été conseiller juridique de départements ministériels dont celui des Relations avec les institutions et les partis politiques et celui de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

ISBN : 978-2-343-21652-2
37 €



Brahima FOMBA

LA CONSTITUTION MALIENNE DE 1992

De la rigidité
à l'impossible révision



L'imam Dicko sur France 24 : Que cache cette nouvelle sortie ?

Dans une interview accordée à France 24, l'imam Mahmoud Dicko se met dans la peau d'un médiateur rassembleur, affirmant que la situation au Mali ne peut plus perdurer et appelant les Maliens à l'unité. Après donc son fameux Manifeste qui, apparemment, n'a pas eu l'effet escompté dans une opinion nationale où son image est de plus en plus confondue à celle d'un traître, le voilà donc faire le buzz du week-end sur France 24 ! Mais que cache cette communication à outrance de celui qui se refuse à tout agenda caché ?

Le « très respecté imam » a beau fait et faire, il lui faudra plus que de simples mots pour ne pas être perçu comme quelqu'un qui a un agenda caché, du moins, tant que les « koutba » de vendredi dans sa fameuse mosquée de Badalabougou ne lui suffisent plus. L'homme a tellement manœuvré dans l'ombre, s'est tellement compromis sans les compromissions qu'il semble aujourd'hui en butte à un véritable problème de conscience. En tout cas, c'est ce que nous avons pu tirer de son Manifeste, une sorte d'ode à la reconquête de la confiance des maliens.

Or comme dit le dicton, il est plus difficile de regagner la confiance, surtout celle de tout un peuple, une fois qu'on l'a perdue. Les tapages de ces derniers jours sont donc expressifs du désarroi d'un homme tourmenté pour avoir trahi une cause, celle que tout le peuple malien défendait dans le cadre du M5-RFP, pour une autre qui, apparemment, ne fut pas comblée. S'il a pu faire le constat sur France 24 que « le tissu social au Mali est abîmé » et que « les forces politiques sont dispersées », il a cependant volontairement passé sous silence son rôle personnel dans cette situation qui aurait pu changer si l'élan de changement amorcé dans le cadre du M5-RFP avait été



maintenu !

Idem pour les élections qu'il dit craindre que la tenue dans ces conditions ne conduise le pays à une impasse. Appeler à un dialogue national est bien beau, mais cela nécessite des préalables que les militaires de Kati, devenus entre-temps ses alliés, ont toujours ignoré au détour d'un jeu de duplicité au lendemain du coup d'État du 18 août, et qui continuent encore avec ces mêmes pratiques, cinq mois après la mise en route de la transition. Pour Mahmoud Dicko, le coup d'État est "un fait", les maliens doivent désormais regarder vers l'avenir et prendre leur destin en main. Ce travail-là, si lui et certains acolytes ont préféré se la jouer autrement au gré d'intérêts personnels, tel n'est pas le cas au M5-RFP qui s'y emploie depuis toujours, et qui ne saurait s'y

dérober sans l'amorce du véritable changement voulu par les maliens, mais pris en otage par une soldatesque bénéficiant du soutien d'une mafia politico-religieuse !

L'imam Mahmoud Dicko se ment-il lorsqu'il nie toute ambition politique et réfute les suspicions d'agenda caché ? La question mérite d'être posée, parce qu'il se murmure dans les couloirs de Kati que quelqu'un s'était auto-proposé pour devenir président de la transition. Puisque nul ne saurait se prévaloir de ses propres turpitudes, que l'imam Dicko s'assume alors et assume sa responsabilité dans la confiscation du pouvoir par les militaires, au détriment du changement tant souhaité par les maliens !

■ Yama DIALLO

Mali : Le dialogue politique reprend autour des réformes électorales

DÉCRISPATION. Après des mois d'attente, le Premier ministre Moctar Ouane a repris langue avec les partis politiques en vue d'engager les réformes politiques et institutionnelles.



Le gouvernement de transition malien est sur tous les fronts. Cinq mois après sa nomination, le Premier ministre malien Moctar Ouane a rencontré mercredi 10 février, au Centre international de conférences de Bamako, l'ensemble de la classe politique malienne pour échanger principalement sur les réformes politiques et institutionnelles attendues de la transition politique en cours dans le pays. « Ma conviction est que la classe politique a un rôle de premier plan à jouer dans la promotion de notre jeune démocratie et une place centrale dans les réformes politiques et institutionnelles que nous attendons tous avec impatience », a reconnu le chef du gouvernement malien. Il faut souligner que cette rencontre intervient dans un contexte de défiance

entre une partie de la classe politique et les autorités de la transition. L'emprise qu'exercent les militaires sur la transition ainsi que l'ampleur de la tâche consistant à organiser de front des élections, réformer la Constitution tout en faisant face à la propagation djihadiste ainsi qu'aux multiples maux du pays qui suscitent encore des interrogations sur la réalisation de cette promesse dans les temps.

RÉFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Pour le Premier ministre, les réformes politiques et institutionnelles ne doivent pas être le fait d'un effet de mode, mais « une nécessité » en raison de « l'obsolescence » observée

dans les pratiques de tous les jours dans le service rendu aux usagers ainsi que dans « l'inadéquation » entre « les actes et les espérances » des concitoyens. « Il n'est point besoin d'être grand clerc pour constater les limites objectives des textes qui nous gouvernent ainsi que les menaces qui pèsent sur les vertus qui guidaient nos relations sociales et nous valaient admiration et respect au-delà des mers et des océans », a poursuivi le Premier ministre de transition du Mali. Il a promis à cette occasion à la classe politique de s'entretenir avec elle de « manière plus détaillée » sur « toutes les questions qui interpellent tous les acteurs, au-delà des régions, des religions, des ethnies, des obédiences politiques... ». Plus d'une soixante de partis politiques participant à la rencontre a insisté sur les réformes du système électoral, surtout après la dissolution de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le 1er février. « Les défis qui attendent les Maliens sont à leur portée s'ils restent unis et font preuve de dépassement », a-t-il affirmé.

DÉFIANCE

Ces dernières semaines, la classe politique malienne s'était beaucoup inquiétée de l'absence de concertations sur les réformes politiques et institutionnelles attendues de la transition. Lors d'un point de presse animé la semaine dernière, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) a demandé que soient définies de façon consensuelle les modalités de création d'un organe unique et indépendant de gestion du processus électoral. Il a aussi exigé l'institution d'un cadre de concertation politique pour convenir des objectifs et modalités de relecture consensuelle des textes électoraux. Le Premier ministre a précisé que son gouvernement présenterait dans les prochains jours devant le Conseil national de la transition, l'organe législatif mis sur les rails en décembre dernier, un plan d'action gouvernemental. Le CNT, qui remplace l'Assemblée nationale pendant les 18 mois qu'est censée durer la période transitoire précédant le retour au pouvoir de civils élus, est largement contesté par la classe politique.

SOURCE :

<https://www.lepoint.fr/afrique>

Art en lumière : Lancement de la 2^e édition de l'art en lumière

H Gallery en partenariat avec Agansi, Africa Scène et le ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme a organisé jeudi, 11 février, une conférence de presse pour annoncer la deuxième édition de l'art en lumière qui se tiendra demain 12 février et ce jusqu'au 14, au Boulevard de l'indépendance.

« Quand vous créez une galerie, il faut aller vers le public. Avec Art en lumière, nous voulons changer le regard des gens et également la perception décorative de l'art. Nous nous aidons en aidant les artistes à se faire connaître et vendre leurs œuvres. Cela nous permettra de nous faire connaître également », raconte Haïdara Cheick Omar, promoteur de H Gallery.

Comme à la première édition en 2019, les artistes ont créé une œuvre collective. « Pour cette deuxième édition, nous voulons quelque chose de grand. Tout ça pour montrer que les artistes ne sont pas seuls. Lors de cette édition, beaucoup de

photos seront faites et ces photos feront l'objet d'une exposition pendant laquelle la meilleure photo sera désignée et tout le monde pourra y participer ».

Agansi représentée par Massira Touré, participe à ce projet Art en lumière en mettant à disposition sa plateforme digitale en publiant toutes les œuvres et les photos sur leur site. Africa Scène également représenté par Abou Guiteye, participe à Art en lumière en mettant l'ambiance et tout le matériel nécessaire comme logistique. Il trouve que c'est important que tout le monde se mette ensemble pour permettre à l'art et aux artistes de diffuser leurs œuvres.

Le ministère de la Culture également est aux

côtés d'H Gallery, représenté par Koureichy Al-mami, chargé de mission. Le ministère tenait à être aux côtés d'H Gallery pour la réussite de la deuxième édition d'Art en lumière. Le coup de pinceau sera donné par madame le ministre de la Culture.

Selon monsieur Koureichy, la culture permet de comprendre plusieurs canaux à savoir la culture, l'art, même si pour les plasticiens c'est encore confidentiel. La refondation du Mali doit être au cœur de cette édition car la culture permet d'avoir des repères.

Au programme, le vendredi, aura lieu la mise en place. Le samedi débute l'œuvre collective à laquelle tout le public pourra participer.

Comme innovation, les jeunes artistes non connus du public du Conservatoire Balla Fasseké seront associés à l'œuvre collective, en plus d'autres artistes africains. Le dimanche l'œuvre collective continuera et à la fin de la journée l'œuvre sera présentée pour permettre aux gens de savoir ce que ça aura donné.

Aminata Agaly Yattara
Source: Mali Tribune



Sénégal : Une accusation de viol contre l'opposant Ousmane Sonko secoue le pays

Arrivé troisième à l'élection présidentielle de 2019, Ousmane Sonko dénonce une « machination » visant à l'écartier du jeu politique.

L'air est chargé de gaz lacrymogène et de fumées de pneus et voitures brûlées dans les rues du quartier huppé de Cité Keur Gorgui, à Dakar, bloquées par la police. Difficile de s'approcher du domicile de l'opposant sénégalais Ousmane Sonko, devant lequel des dizaines de sympathisants ont manifesté leur soutien, lundi 8 février, jour de sa convocation à la gendarmerie nationale. Six jours plus tôt, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2019 (il était arrivé troisième) a été accusé de viol et menace de mort par une femme de 20 ans. Travaillant dans un salon de beauté et de massage, elle affirme dans la plainte que M. Sonko, client habituel, aurait exigé des « faveurs sexuelles » et l'aurait menacée de deux armes. « Il m'a transformée en objet sexuel et je n'arrive plus à vivre ces viols répétés », dit-elle, selon un extrait de la plainte diffusé dans des médias sénégalais.

Des accusations que rejettent en bloc les partisans du député et dirigeant du Pastef (Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), dénonçant un « complot ». « Khalifa Sall, Karim Wade... Tous les adversaires politiques de Macky Sall ont été éliminés. Sonko est le seul espoir. S'il est arrêté, le Sénégal n'aura plus d'opposition », lance Ibrahima Dia, jeune sympathisant sans emploi qui assure être là pour « protéger Sonko de toute arrestation ».

Immunité parlementaire

Ces manifestations ont tourné aux heurts avec les forces de l'ordre. Si aucun bilan officiel n'avait été communiqué mardi matin, d'importants dégâts matériels, des arrestations et des blessés ont été constatés dans plusieurs quartiers de Dakar. Une source policière assure que « la police était là pour disperser un rassemblement non autorisé, surtout dans un contexte de Covid-19, et non pas pour arrêter Ousmane Sonko ».

La veille de sa convocation à la gendarmerie,



M. Sonko avait déclaré à la presse qu'il ne s'y rendrait pas « si la voie légale [n'était] pas respectée ». « Il faut nécessairement que l'Assemblée nationale soit saisie afin de lever l'immunité parlementaire d'Ousmane Sonko, car cette poursuite a été initiée en dehors d'un flagrant délit. Sans cela, les poursuites ne peuvent pas avoir lieu », explique son avocat, Bamba Cissé, qui assure que M. Sonko répondra aux enquêteurs une fois que son immunité sera levée.

« Il est toutefois impossible que des faits de viol aient pu être commis à cet endroit-là, à cette heure-ci, dans les circonstances décrites par la victime », assure Me Cissé. Ousmane Sonko, lui, parle de « machination politique » pour l'écartier du jeu politique et de la course à l'élection présidentielle de 2024, alors que le président Macky Sall ne s'est toujours pas prononcé clairement sur une candidature ou non à un troisième mandat.

« Une vision pour les jeunes »

« L'opposition s'est dispersée depuis qu'Idrissa Seck [arrivé deuxième à l'élection de 2019] a rejoint la majorité de Macky Sall en acceptant d'être nommé à la tête du Conseil économique, social et environnemental, début novembre. Ousmane Sonko s'est donc imposé comme la principale figure contestataire », décrypte Moussa Diaw, enseignant-chercheur à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis. Quant à

la réaction virulente des partisans de M. Sonko, l'analyste l'explique par le fait que « son discours repose sur la rupture et les difficultés socio-économiques du pays : cela a captivé beaucoup de jeunes qui s'identifient à la critique du système politique et à l'appel à davantage de transparence dans la gestion des ressources ».

Près du domicile de l'opposant, lundi, Pape Diam, foulard noir imbibé de vinaigre sur le nez pour contrer les effets du gaz lacrymogène, crie à pleins poumons qu'il est fatigué. « Sonko, il a une vision pour les jeunes qui nous donne de l'espoir. On sera là jusqu'à demain pour continuer de nous battre, c'est une question de vie ou de mort », assure-t-il. Un ras-le-bol nourri par un taux de chômage de 16 % dans un pays de 16 millions d'habitants et par le manque de perspectives dans un contexte de crise économique liée au Covid-19.

M. Sonko a prévu de porter plainte contre son accusatrice pour « atteinte à l'administration de la justice par fabrication d'éléments de preuve, tentative d'escroquerie à jugement et association de malfaiteurs », précise Me Cissé. Elle devrait être déposée ce mardi à la section de recherche de la gendarmerie nationale. Contacté par Le Monde Afrique, l'avocat de la plaignante, Bassirou Baldé, « ne souhaite pas communiquer à ce sujet ».

Source : Théa Ollivier (Dakar, correspondance)

Avenir de Barkhane : La classe politique française divisée

Le président Emmanuel Macron prépare activement le sommet du G5 Sahel de N'Djamena, programmé pour les 15 et 16 février 2021. On peut croire que c'est en ce sens, et en prélude de ce sommet qu'il a enfin consenti à envoyer ses deux ministres en première ligne devant le Sénat français qui appelait, depuis un an, à un débat sur l'avenir de la force Barkhane censée combattre le terrorisme islamiste en Afrique de l'ouest (rebaptisée au Sahel). Il s'agit de Florence PARLY, ministre en charge de la guerre et de Jean Yves LE DRIAN, le chef de la diplomatie. Les débats ont eu lieu au Sénat le mardi 9 dernier. Les sénateurs se sont montrés divisés sur la question.

C'est en 2013 que fut créé le Serval qui a été envoyé au Mali pour "combattre le terrorisme islamiste au Sahel". L'année suivante, 2014, Serval se mue en Barkhane. Cela fait donc 7 ans que les forces françaises sont engagées dans la zone. Depuis, plus de 5000 soldats de l'armée française sont engagés au Sahel. Ils ont pour mission de contrecarrer l'action des terroristes islamistes. Mais, le terrorisme sévit plus que jamais dans la zone et se reprend même jusqu'en Afrique équatoriale. La jonction avec d'autres terroristes islamistes (Somalie, Kenya, etc.) n'est pas à écarter. Le constat de la présence de la force française aux pays dit du G5 Sahel (Tchad, Niger, Burkina Faso, Mali et la République islamique de la Mauritanie) reste amère et déconcertant avec 55 soldats tués au combat. Les progrès sont au contraire squelettiques malgré le coup financier de 1 milliard d'euros par an.

Des questions, mais pas de réponse claire

La classe politique française se pose donc des questions sur l'avenir de l'engagement de leur pays au Sahel et le risque d'embourbement à moyen ou long terme. Le spectre de la division de la classe politique française est ainsi large et à la hauteur des incertitudes. Cela va de l'obligation de rester pour, entre autres, contrecarrer une expansion de ce terrorisme vers l'Europe à l'exigence du départ des soldats français de la zone. Mettre fin donc à la mission de Barkhane, qui malgré 5100 hommes, tarde à obtenir une porte de sortie honorable. L'histoire de la France est faite d'embourbements de son armée hors du pays et le retour peu glorieux des garçons à la maison. Ce fût le cas en Algérie lors de la guerre d'indépendance de ce pays. Un dossier pas encore fermé

et qui coupe encore le sommeil aux français. Ce fût le cas en Indochine quelques années plutôt où l'armée française a été piégée et mise en déroute. Ces souvenirs restent vivaces et cela se comprend facilement.

Le gouvernement n'est pas pour le désengagement. Au contraire, il faut rester pour « transformer les victoires militaires en progrès politique [...] ». Ce sera tout l'objet du sommet de N'Djamena » (Florence PARLY). Son collègue, Jean Yves Le Drian continue en évoquant « un ajustement possible de Barkhane », un « redimensionnement ».

La seule réponse politique comme solution ?

Ce dernier ajoute : « la résolution de cette crise sera obligatoirement politique » ; la négociation, l'aide au développement et les réformes politiques donc. Il faut dire à ce sujet que selon que vous allez en négociation en position de force ou de faiblesse, vous obtiendrez gain de cause ou pas. Par ailleurs, pourquoi n'a-t-on pas commencé par-là ?

Les sénateurs ont accueilli les deux ministres pour exprimer leurs doutes et préoccupations. Tous ont estimé que la « situation actuelle n'était pas acceptable » ; malgré la décision de concentrer les actions sur la zone des trois frontières (Mali, Niger et Burkina) et l'ajout de 600 hommes.

Par ailleurs, la majorité des sénateurs s'est montré insatisfaits de la stratégie française. « Il est temps de faire le point sur cet engagement » a indiqué Christian Cambron le pré-



sident de la commission Défense et Affaires étrangères. Il ajoute que le dénouement de la crise ne peut se faire sans les maliens eux-mêmes.

Quel plan pour que la France puisse se retirer sans un nouveau séisme ?

Faut-il continuer jusqu'au bout ? Envisager un retrait ? Si oui, quand et dans quelles conditions ?

Pour la droite, pas de retrait précipité : « ni le retrait et ni le statu quo ne sont des solutions ; risque d'embourbement ». Il faut au contraire s'adapter en permanence, concentrer sur les forces spéciales, sécuriser le transport des troupes avec des blindés et demander l'engagement des partenaires européens », a proposé Bruno Retailleau, président groupe LR (ancien RPR de Jacques Chirac).

Le statu quo exclu par tous

Ni la droite, ni les centristes, communistes, écologistes et ni les socialistes ne sont pour le statu quo.

L'ancien secrétaire d'État de François HOLLANDE, Jean-Marc Todeschini (qui a déclenché l'engagement au Mali) affirme que cet engagement est honorable.

Pour les écologistes, leur patron Guillaume Gontard, estime que « le bilan nous laisse perplexe. Le coût financier a été accru de 520 millions euros en 2014 à un milliard en 2020. Et il tranche : N'Djamena doit être un tournant ».

Les communistes quant à eux, exigent qu'il faille se retirer purement et simplement de cette guerre.

Ainsi, la position de la classe politique française sur le sujet va de la poursuite au retrait. Le président Emmanuel Macron avait déjà évoqué, en janvier 2020, une modification de la stratégie. En est-il capable cette année ? Ou les années à venir ? On a l'impression que la France de Macron veut se débarrasser de la patate chaude. Mais à qui la refiler ? Là est la question.

■ Amadou TALL

Cas suspects d'Ebola en Guinée : L'ANSS précise !



Informations sur les cas suspects d'Ebola signalés dans la préfecture de N'Zérékoré.

Suite à un enterrement, 8 cas de diarrhée, vomissement et saignement ont été signalés dont 3 décès dans la sous-préfecture de Goueké à 45 km de N'Zérékoré.

Des échantillons ont été prélevés et expédiés aux Labos de Guékédou et Conakry (Fièvre hémorragique).

4 patients sont isolés actuellement au CTEPI de N'Zérékoré depuis le 11 février, et un à Conakry le 12 février.

Le labo de Gueckedou a fourni un premier résultat révélant la présence du virus EBOLA. Une deuxième confirmation est en cours au laboratoire de fièvre hémorragique de Conakry. Informations relatives à l'historique des cas: C'est une infirmière du centre de santé de Goueké qui est tombée malade, elle a été consultée par le chef du centre et référée à N'Zérékoré centre, celle-ci est décédée entre le 27 et 28 janvier 2021.

Son enterrement a eu lieu le 01 février à Goueké.

C'est Parmi les personnes qui ont pris part à cet enterrement qu'il a été dénombré ces 08 cas.

Mesures prises :

Isolément de tous les cas suspects aux CTEPI de N'Zérékoré et Conakry.

Investigation sur les cas pour clarifier les données, recenser d'autres cas suspects et identifier tous les contacts et les isoler.

Une mission d'investigation est partie à Goueké ce 13 février.

Enclencher des démarches d'acquisition des vaccins contre Ebola auprès de L'OMS ET CDC en vue de procéder éventuellement à une vaccination en ceinture dans les zones touchées. Une déclaration sera faite dès la reconfirmation.

Prochaine mise à jour dimanche 14 février.

Source : GuinéeNews

Après le chan Cameroun 2021 : Un sentiment de fierté général dans le nid des Aigles

Malgré la finale du Chan Cameroun 2021 perdue face au Maroc sur le score de 2 buts à 0, les joueurs, le staff technique ainsi que les responsables de la Fédération malienne de football (Fémafot) se sont montrés fiers du parcours des Aigles locaux. Après la finale, beaucoup d'acteurs de l'obtention de la médaille de d'argent, synonyme du titre de vice-champion d'Afrique, se sont exprimés le dimanche 7 février passé.

Ils ont dit...

Mamoutou Touré « Bavieux », président Fémafot

« Je suis un Président fier car malgré la défaite, je retiens l'ardeur de nos enfants pendant la compétition. Un Aigle fier dans la victoire comme dans la défaite ».

Djigui Diarra, capitaine des Aigles locaux

« Nous sommes tombés les armes à la main, malgré notre volonté de gagner cette coupe pour tout un peuple Mali Debout ! Un grand merci à tous les Maliens ! Merci pour vos soutiens et encouragements ! Inch'Allah le meilleur reste à venir On Gagne Ensemble ! On perd Ensemble !! »

Nouhoum Diané, sélectionneur des Aigles locaux

« Mes remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenus. A son Excellence Monsieur le Président de la Transition et à l'excellent ministre des Sport, Monsieur Mossa Ag



Attaher ainsi que les membres du département des Sport et l'excellent Président de la Fémafot, Monsieur Mamoutou Touré et les membres de la Fémafot sans oublier le sélectionneur national de l'équipe Sénior,

Mohamed Magassouba, le monde du football et les journalistes ».

Alassane CISSOUMA
Source : Mali Tribune

FC Metz : Adama Traoré file en Moldavie

C'est fini entre le FC Metz et Adama Traoré. L'international malien a quitté définitivement le club de Ligue 1 mercredi.

Arrivé chez les Grenats en 2018 en provenance du TP Mazembé, l'attaquant de 25 ans n'est pas parvenu à s'imposer. Utilisé à seulement 4 reprises depuis son recrutement, il a été vendu au club Sheriff Tiraspol en Moldavie.

Revenu d'un prêt à Al Adalah en Arabie Saoudite en octobre 2020, Adama Traoré n'a pas joué la moindre minute avec le FC Metz. En 2019, il avait également été prêté à Orléans. L'aventure commune entre le #FCMetz et @TraoreDamiss prend fin !

Source : Africa Top Sports





Bélier (21 mars - 19 avril)

Une idée géniale pourrait vous parvenir pendant la nuit. Vous la soumettez à votre environnement de travail qui l'accueillera avec enthousiasme. Cette intervention de votre part vous vaudra d'être remarqué par vos supérieurs. Un appel ou un e-mail d'un éventuel acheteur pour votre bien immobilier pourrait vous parvenir. Ne tardez pas, il faut battre le fer pendant qu'il est encore chaud. Vous réussirez à décider cette personne à acheter.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous allez lorgner sur un poste de responsabilités. Ce dernier sera convoité par de nombreuses personnes. Fidèle à vous-même, vous serez prêt à leur griller la politesse pour l'obtenir. C'est pourquoi vous déposerez votre candidature aujourd'hui.

À cause d'un zodiaque excessivement volatile, votre signe va connaître de grosses turbulences financières. En conséquence, vous pourrez faire une croix sur vos projets d'épargne ce mois-ci... Vos rapports avec l'argent seront empreints de colère.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le dicton Un tient vaudra mieux que deux tu l'auras conditionnera votre décision. Sur le fond, vous aurez peut-être raison, mais dans une perspective d'avancement professionnel, votre refus de changement pourrait freiner sérieusement votre évolution.

On essaiera de vous vendre quelque chose, mais comme cela sentira l'arnaque à plein nez, vous ne mordrez pas à l'hameçon. Par ailleurs, vous examinerez attentivement tous les tenants et les aboutissants avant de vous engager dans une affaire financière.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les relations avec les supérieurs hiérarchiques ne sont pas spécialement bonnes. Vous remarquez des dysfonctionnements et des difficultés entre les collègues. De l'éparpillement dans les tâches et un manque de personnel peut réduire la productivité.

Comptez sur des soldes ou des bonnes affaires pour garder la stabilité dans votre vie financière. Il est conseillé de ne pas trop dépenser pour garder de la trésorerie. Des paiements restent importants et empiètent sur le budget consacré aux loisirs.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre astre, le Soleil, placé en Cancer, nourrira votre imagination et votre créativité. Grâce à cela, vous serez en mesure de trouver les solutions adéquates pour chaque problème qui vous sera proposé. Cela vous permettra de progresser dans vos objectifs.

Une idée vous viendra à l'esprit aujourd'hui. Celle-ci aura trait à un placement financier ou une façon de gagner de l'argent à laquelle vous n'aviez pas encore pensé. N'hésitez pas à la mettre en oeuvre, c'est une idée porteuse.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Dans votre travail, vous serez professionnel et extrêmement courtois. Pas la moindre grogne ou le plus petit signe d'énervement. Votre calme sera trompeur. D'ici quelques jours, vous allez donner votre préavis ! Vous avez tout simplement trouvé mieux.

Pour séduire une personne, vous vous mettez tout d'un coup à mener la vie de château. Berline de luxe allemande, beaux vêtements, etc. En fait, tout ne sera que de la location ! Seul le prestige comptera à vos yeux, et le fait d'en mettre plein la vue !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous vous montrerez très impatient et cela rejaillira sur vos activités. Vous ne supporterez pas que vos interlocuteurs tardent à vous répondre. Certes, il faudra que les choses progressent, mais vous ne pourrez pas avancer plus vite que la musique.

Vous croirez que votre manque de rapidité à prendre une décision vous fera louper une affaire en or. Remerciez plutôt les qualités de prudence liées à votre signe, car au contraire, vous gagnerez de l'argent en ne les plaçant pas dans une affaire fumeuse.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le climat professionnel tourne plutôt vers un climat bon enfant. Vous pourriez être satisfait de la journée grâce à une bonne complicité entre collègues. Du changement peut cependant être désiré dans vos fonctions, car la routine commence à être ressentie.

Le contexte est propice à une prudence. La générosité et l'impulsivité sont la cause de dépenses imprévues dans votre budget. Uranus et la Lune en Taureau peuvent vous rendre sensible aux articles destinés à la décoration ou à compléter votre garde-robe.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous pourriez recevoir une réponse positive à votre demande de mutation, surtout s'il s'agissait d'une demande pour l'outremer ou la côte. Pour tous les Sagittaire en tout cas, ce jour sera celui de la réussite et de la reconnaissance. Vous pourriez avoir une jolie surprise au courrier ce matin. Il pourrait s'agir, en effet d'une somme d'argent que vous devez à l'administration et qui mettra du beurre dans les épinars. À noter qu'il pourrait s'agir d'argent lié à une affaire familiale.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans l'exercice de votre métier, vous aurez une règle d'or ! Même si certains collègues sont devenus vos amis, vous resterez professionnel. En clair, vous ne fermerez jamais les yeux sur leurs erreurs, surtout si vous avez un poste de responsable.

Que ce soit en amour, au travail ou dans tout autre domaine, vous ne vendrez jamais votre âme au diable pour de l'argent. Vous le direz aujourd'hui à votre partenaire. Si possible, vous lui demanderez ou plutôt lui donnerez le conseil de faire de même !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Alors que tout sera en place pour vous permettre d'aller de l'avant, vous hésitez et vous tergiverserez... Sans doute ne disposerez-vous pas de toutes les informations voulues, mais attendre en restant les bras croisés ne sera pas la bonne solution.

Avantagé par Mercure dans votre secteur d'argent, vous disposerez des meilleurs atouts pour défendre vos intérêts. Entre des dossiers administratifs, des accords à valider, vous aurez pas mal de paperasse. Chacune de vos signatures sera de bon augure.



Poisson (19 février - 21 mars)

Après des efforts, la récompense arrive. Vous recevez des encouragements de la part de vos collègues ou de supérieurs hiérarchiques. Pendant des activités, il est recommandé de ne pas prendre à coeur la désorganisation ou le stress sur le lieu de travail.

L'ambiance est à la sérénité et vous rêvez à des achats que vous souhaitez faire. Les paiements sont liés à l'habitat avec le désir d'acquérir des objets décoratifs. Neptune en Poissons change votre relation à l'argent, vous commencez à vous en détacher.



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP